

PRIX DU NUMÉRO

France . . 1 fr. 60

Etranger. 2 fr. —

17 SEPTEMBRE 1921

N° 3326

65^e Année



LE

MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



ABONNEMENTS

Un an : 72 fr.

FRANCE 6 mois : 37 fr.
3 mois : 19 fr.

Un an : 92 fr.

ETRANGER 6 mois : 47 fr.
3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, Quai Voltaire, 13

PARIS (7^e Arr^t)

TÉLÉPHONE N^o :
18-30, 18-31, 18-32

CHÈQUES POSTAUX :
Paris - Compte N° 5909.

F.P
9

LE SAVON BERTIN

565

VAUT DE L'OR

HISPA NO
DELAGE

RENAULT
CHENARD

BONDIS &
CIE

45, Avenue de la Grande-Armée, PARIS
VENTE - LOCATION - GARAGE

Dans tous les Cafés, demandez un
LILLET
QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES
· 10 Grands Prix · · LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

CIVIL AND
MILITARY TAILORS

KRIEGCK & C° AMERICAN, ENGLISH
AND FRENCH UNIFORMS
23, RUE ROYALE

PARFUMS
PRODUITS DE BEAUTÉ
exiger sur chaque article
le Prénom et date de fondation 1917.

ERNEST COTY
EN VENTE PARTOUT
GROS:
8^{me} Rue Martel, PARIS.

CONSERVATION et BLANCHEUR des DENTS
POUDRE DENTIFRICE CHARLARD
Boîte: franco-Pharmacie, 12 Bd. Bonne-Nouvelle, PARIS

CORNICHONS
Onions "NACRE"
"GREY-POUPON"
au Vinaigre
de BOURGOGNE



N'ACHETEZ MONTRE
BIJOU ni ORFÈVRERIE
sans consulter le Catalogue
de G. TRIBAUDEAU

Fabriquant à BESANÇON
expédié franco sur demande.
La plus ancienne et la plus
importante Fabrique Française
vendant ses produits
directement à la clientèle.

1^{er} PRIX - 25 MÉDAILLES D'OR
au Concours de l'Observatoire de Besançon.

BORDEAUX - MARSEILLE
Faites tenir, contrôler
votre Comptabilité par les
Etablissements JAMET-BUFFEREAU
96, Rue de Rivoli, PARIS
LYON - NANCY - LILLE - BRUXELLES

Pour Maigrir
sûrement et sans danger

Tous ceux qui désirent perdre quelques kilos de graisse
superflue seront heureux d'apprendre qu'il existe un amal-
grissant sûr et sans danger qui agit en améliorant la
digestion : il s'appelle les **Pilules Galton**.

Les excellents résultats produits par ces pilules dans
les cas d'obésité les plus divers sont des plus concluants
et émerveillent les personnes qui en sont l'objet.

L'amagrissement est régulier et n'affecte que les parties
du corps envahies par la graisse : le double menton,
les bajoues, les hanches, le
ventre, etc., sont promptement réduits. Les organes
intérieurs, soulagés par l'élimination de la graisse, retrouvent
une vitalité nouvelle.

L'essoufflement, la dyspe-
sie et les autres malaises
habituels disparaissent.

C'est, dans beaucoup de cas,
un véritable rajeunissement.

M. B. M. de Villeneuve de
la Raho, écrit :

« Dès les premiers jours,
j'ai été satisfait du traite-
ment. Les somnolences et
maux d'estomac que j'avais
après les repas ont cessé.
En outre, je m'aperçois que
mon emboupoint tend à disparaître et je ne ressens
aucun malaise ; au contraire, je me trouve plus vigou-
reux et plus lesté qu'avant. »

M. E. B., de Montbard, écrit le 19 oct. :

« Les **Pilules Galton** m'ont fait maigrir de trois
kilos du 15 septembre au 2 octobre. Depuis j'ai contin-
ué avec des résultats remarquables sans avoir besoin
de quitter mon travail et sans être gêné en rien. »

Mme C., de Perpignan, signale qu'un seul flacon de
Pilules Galton lui a fait perdre 9 centimètres de tour
de taille et elle ajoute :

« J'avais un très gros centre qui a baissé comme par
enchanted. C'est vous dire combien elles m'ont
fait du bien. »

Ainsi donc, si l'emboupoint vous gêne, n'hésitez pas à
vous faire maigrir. Prenez des **Pilules Galton**.

L'obésité est l'ennemie de la beauté et de la santé. Nul,
homme ou femme, ne doit l'oublier. Une cure de **Pilules
Galton** est le remède à la fois curatif et préventif.

Le flacon 41 fr. 60 franco contre mandat, et 42 fr. 20
contre remboursement.

S'adresser à J. Ratié, pharmacien, 45, rue de l'Echiquier,

Paris (10^e arr.).
Dépôt à Bruxelles : Vindevogel, 15, Bd du Nord.



mon emboupoint tend à disparaître et je ne ressens
aucun malaise ; au contraire, je me trouve plus vigou-
reux et plus lesté qu'avant. »

M. E. B., de Montbard, écrit le 19 oct. :

« Les **Pilules Galton** m'ont fait maigrir de trois
kilos du 15 septembre au 2 octobre. Depuis j'ai contin-
ué avec des résultats remarquables sans avoir besoin
de quitter mon travail et sans être gêné en rien. »

Mme C., de Perpignan, signale qu'un seul flacon de
Pilules Galton lui a fait perdre 9 centimètres de tour
de taille et elle ajoute :

« J'avais un très gros centre qui a baissé comme par
enchanted. C'est vous dire combien elles m'ont
fait du bien. »

Ainsi donc, si l'emboupoint vous gêne, n'hésitez pas à
vous faire maigrir. Prenez des **Pilules Galton**.

L'obésité est l'ennemie de la beauté et de la santé. Nul,
homme ou femme, ne doit l'oublier. Une cure de **Pilules
Galton** est le remède à la fois curatif et préventif.

Le flacon 41 fr. 60 franco contre mandat, et 42 fr. 20
contre remboursement.

S'adresser à J. Ratié, pharmacien, 45, rue de l'Echiquier,

Paris (10^e arr.).
Dépôt à Bruxelles : Vindevogel, 15, Bd du Nord.

LA REVUE COMIQUE PAR GEORGES PAYIS



— Pas d'accident, pas de crime, il n'y a
rien dans le journal, ce matin.

Les légionnaires américains et les anciens
combattants.

— Ils ne se comprennent pas, mais ils
s'entendent toujours !

— On va publier le journal des Concours.

— Il n'y avait pas déjà assez de jour-
naux !!!



— Quelle sera la nouvelle danse de cet
hiver ?

— La Danse espagnole, parbleu ; espagnole
du temps de Maures !

VIN GÉNÉREUX
TRÈS RICHE
EN QUINQUINA

BYRRH

SE CONSOMME
EN FAMILLE
COMME AU CAFÉ

AU LOUVRE
PARIS SAMEDI 17, LUNDI 19, MARDI 20 SEPTEMBRE PARIS
TAPIS ETAMEUBLEMENTS
BLANC - TOILE - LINGERIE
Articles de Ménage et de Porcelaine
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES pour la RENTRÉE DES CLASSES
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

EAU
DE LÉCHELLE
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS,
SANG, HÉMORRAGIES, INTESTINALES,
DYSENTERIES, du Flacon 650 francs
PARIS - PH - SÉGUIN - 163 R. SAINT-HONORÉ

POUR LA LESSIVE
POUR LA TOILETTE
Pour tous Travaux
de Propreté
Exigez de vos
fournisseurs
le¹ MARQUE HERCULE - EXTRA 72%
SAVON VERMINCK la grande
marque française
PRODUIT DE PREMIER CHOIX
FABRICANTS :
Etablissements Verminck S.A., à Marseille.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ

rapidement obtenues par l'emploi du

VIN de VIAL

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ces deux dessins ont obtenu le 3^e Prix de notre Concours d'Annonces humoristiques. Ces dessins sont traités avec une franchise, une verve, un accent qui attirent l'attention et la retiennent.



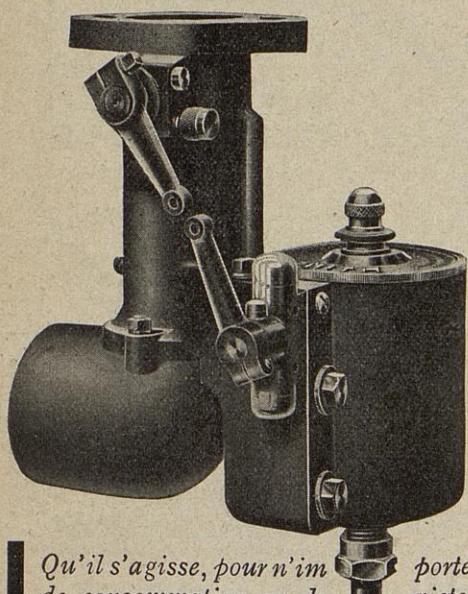
*Si vous pouvez écrire
Vous pouvez DESSINER*

La Méthode A. B. C. de Dessin vous permettra de devenir rapidement un artiste en utilisant l'habileté graphique que vous avez acquise en apprenant à écrire. Cette méthode *entièrement nouvelle*, enseignée *par correspondance*, vous mettra à même de choisir parmi vos moments de loisir, le temps nécessaire à cette étude à la fois instructive et récréative. En dehors des leçons traitant du dessin en général, le Cours donne l'instruction pratique nécessaire pour se spécialiser dans le dessin humoristique, l'Illustration pour livres et journaux, le Dessin de mode, le Paysage, la Fleur, l'Affiche et le Dessin de publicité.

Écrivez pour nous demander notre *Brochure* de luxe, ornée de nombreuses illustrations, que nous vous enverrons *gratuitement* et qui vous donnera tous les renseignements désirés ainsi que le programme de nos leçons.

N.-B. — Nous joindrons aussi à cet envoi un exemplaire de notre "Bulletin mensuel" illustré entièrement par nos élèves et qui montre mieux que tout la vitalité de notre cours.

Cours A. B. C. de Dessin (Atelier 54)
67, Boulevard Bessières — PARIS (17^e)



Les trois meilleurs temps
à la dernière course de côte
du MONT-VENTOUX

(21 kil. 600 avec 1.600 mètres de différence d'altitude)

ont été faits par des voitures munies
DU
Carburateur ZÉNITH
à triple diffuseur

Qu'il s'agisse, pour n'importe quel type de moteur, de record en terrain plat, de consommation ou de victoire dans la plus belle course de côte de France

LE NOUVEAU
Carburateur ZÉNITH
à triple diffuseur

est l'appareil le plus près de la perfection.

La preuve :

Course de Côte du Mont Ventoux (21 kil. 600)

Sur les 10 voitures qui grimpèrent la côte, 8 avaient confié leur chance au Carburateur Zénith à triple diffuseur parmi lesquelles la Voisin de Bablot, qui fit le meilleur temps et bat l'ancien record de 6 minutes, record qui appartenait à une voiture de cylindrée triple.

Par ailleurs, les trois meilleurs temps de la journée sont faits avec Carburateur Zénith à triple diffuseur par Bablot, Pilain et Lecot.

En moto 500 cc. l'A. B. C. avec Zénith se classe première.

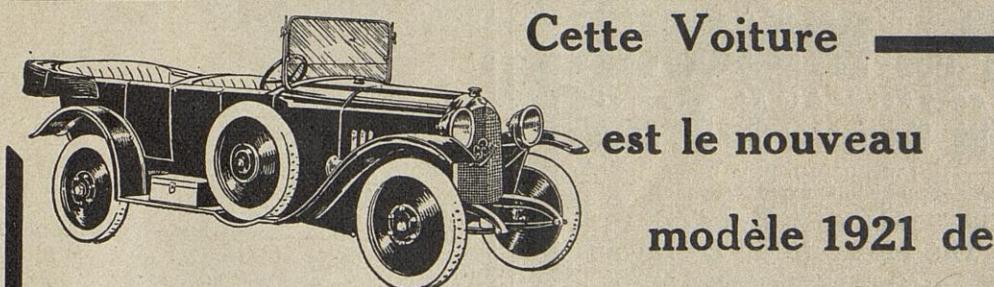
Au total, 6 premiers prix de catégorie.

Malgré les difficultés que présente l'ascension du Ventoux (dont le sommet est à près de 2.000 mètres d'altitude), le Carburateur Zénith à triple diffuseur a assuré aux moteurs qu'il équipait une carburation parfaite, ainsi que des reprises foudroyantes, impossibles à obtenir avec un autre appareil.

Société du Carburateur ZÉNITH

51, Chemin Feuillet, LYON — 15, Rue du Débarcadère, PARIS

USINES ET SUCCURSALES : PARIS - LYON - LONDRES - MILAN - TURIN - BRUXELLES
GENÈVE - DÉTROIT (Mich.) - CHICAGO - NEW-YORK



La Buire-Automobiles

Pour voyager avec le maximum de sécurité, le minimum de dépense et avec le plus grand confort, ayez une voiture Buire, son torpèdo 12×14 transporte 6 personnes.

Pour retrouver intact le capital engagé dans l'achat d'une voiture, achetez une voiture durable, la Buire est inusable.

La Buire - Automobiles

... : : : : met sur le marché la véritable voiture : : : : :
vraiment utilitaire en même temps qu'agréable parce que

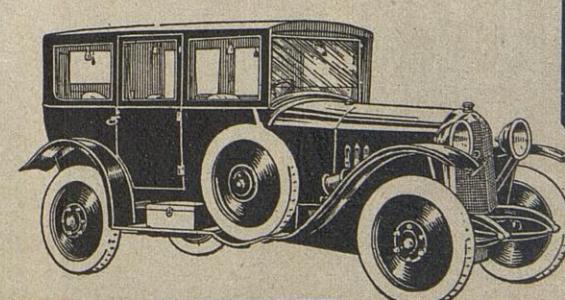
SPACIEUSE - ÉLÉGANTE - CONFORTABLE

Envoi franco du Catalogue sur demande
à l'Usine

274, Grande rue de Monplaisir
LYON

TÉLÉPHONE { VAUDREY 4-15
— 12-74

142, avenue Malakoff, PARIS
Boulevard Charles-V, NANCY
ou à ses succursales.



**LIQUEUR
COINTREAU
TRIPLE-SEC
ANGERS**



DEMANDEZ : UN COINTREAU

Les Meilleurs ÉPILATOIRES :
EAU ÉPILIA (très active). 7'60
CRÈME ÉPILIA ROSÉE. 6'60
POUDRE ÉPILIA ROSÉE 6'60
Pour épidermes délicats. Détruisent radical.
POILS et DUVETS du visage et du corps.
Rend la peau blanche et veloutée.
Franco (mandat ou timbres). — Envoi discret.
R. POITEVIN, 2, Pl. du Théâtre-Français, PARIS

**OBÉSITÉ
LIN-TARIN
CONSTIPATION**

POUR MAIGRIR

SANS NUIRE à la SANTÉ, prenez le
Thé Mexicain du Dr Jawas

L'obésité détruit la beauté
et vieillit avant l'âge; si
vous voulez rester toujours
jeune et mince, prenez le
Thé Mexicain du Dr Jawas

et vous maigrirez sûrement
et lentement, sans fatigue
et sans aucun danger pour
la santé.

C'est une véritable cure
végétale et absolument
inoffensive.

SUCCÈS UNIVERSEL — 8e métier des Contrefaçons
La boute, 6,60 (impôt compris); franco 6,95; 1^{re} Pharmacie et
G^e de PHARMACIE DU GLOBE, 19, Boul. Bonne-Nouvelle, PARIS



**MACHINE
A ÉCRIRE
FRANÇAISE**

VIROTyp

MODÈLE DE BUREAU ... 210 fr.
MODÈLE DE POCHE depuis 75 fr.
Écriture garantie aussi nette que celle des
grandes machines.
Avec la Virotyp on peut obtenir plusieurs copies
au carbone, se servir du copie de lettres et du
duplicateur.
NOTICE FRANCO, 30, Rue Richelieu, PARIS

**COGNAC
OTARD**

OTARD-DUPUY & C°
Etablis depuis 1795
dans le Château de Cognac
Berceau du Roi François I^{er}

JUCUNDUM



565
BATON
A RASER
565
VAUT
DE L'OR
MAURICE BERTIN
PARIS

PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
ou Lait Candès
Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe
Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités,
Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau
du visage claire et unie. — A l'état pur,
il enlève, on le sait, Masque et
Taches de rousseur.
Il date de 1849
CANDÈS, Paris
B^e St-Denis, 16

**POUDRE DE RIZ
AMBRE ROYAL**
La plus Parfaite des Poudres
VIOLET, PARFUMEUR, PARIS

TRACTEURS AGRICOLES
de tous types et de toutes puissances
et toutes MACHINES AGRICOLES
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES
ÉTABLISSEMENTS AGRICULTURAL
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre
Catalogue gratuit

SOTERKENOS
80
Rue
Taitbout
PARIS
NETTOYAGE
PAR LE
VIDE
Louvre
18-12
Installations fixes. — Machines mobiles
Appareils domestiques
Service à domicile : Paris et Banlieue

**L'ALCOOL de MENTHE
de
RICQLÈS**
est le produit hygiénique
indispensable.

TOUS LES NEZ INCORRECTS
sont modifiés par l'Appareil Rectificateur
Américain en jolis petits nez, Modèles pour nez
épais, retroussés, gros du bout. L'Appareil : 23 fr.
ébusqués, longs, de travers. L'Appareil : 31 fr.
Demandez Catalogue. N. OLYMPIA, 10, r. Gaillon, PARIS.

**THÉ
DE
L'ÉLÉPHANT**
P.L. DIGONNET & C^e Importateurs
25, Rue Curial, MARSEILLE

Villacabras La REINE des Eaux Purgatives
PARCE QUE **NATURELLE**

**REINE
des CRÈMES**
EN VENTE PARTOUT

Merveilleuse Crème de Beauté
INALTERABLE - PARFUM SUAVE
de J. LESQUENDIEU - PARIS

LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3326. — 65^e Année.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



LE SEPTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA MARNE

Les fêtes du septième anniversaire de la Bataille de la Marne ont eu cette année un caractère particulièrement solennel du fait que la Ville de Meaux recevait la Croix de guerre. M. Barthou, Ministre de la Guerre, le Maréchal Joffre, M. Myron Herrick, Ambassadeur des États-Unis, et des délégations militaires alliées ont assisté aux diverses cérémonies de cette patriotique journée. On voit, en haut, M. Lugol, Sous-Secrétaire d'État des Régions libérées, Maire de Meaux, prononçant son discours. Le cliché du bas représente le Ministre de la Guerre déposant une palme au cimetière de Villenoy, où il alla rendre hommage aux morts, après avoir prononcé un admirable discours à l'Hôtel de Ville.

La Langue Française et la Diplomatie

par André CHAUMEIX

L'Académie Française, fidèle à sa tradition, s'est inquiétée des destinées de notre langue et a exprimé le vœu que le français gardât son privilège diplomatique. Déjà en 1919, l'illustre Compagnie s'était adressée à M. Clemenceau, qui avait eu le tort de ne pas l'écouter. En 1921, à la veille de la Conférence de Washington, c'est à M. Briand, Président du Conseil, qu'elle en a appelé. Dans sa réponse, M. Briand a déclaré que pour sa part il n'admettra jamais que notre langue ne soit pas officiellement la langue diplomatique, mais qu'il ne peut pas assurer qu'elle sera la seule, puisque la question n'est pas entière : le traité de Versailles en effet est rédigé en français et en anglais.

La règle depuis le milieu du XVII^e siècle voulait que pour tous les actes diplomatiques l'usage de la langue française fût général. Le traité de Westphalie est encore rédigé en latin. Mais tout de suite après, dans presque tous les traités, c'est le français qui est employé. On ne citerait que bien peu d'exceptions comme le traité de 1778 entre la France et l'Amérique qui fut rédigé en deux langues. A Vienne en 1815, comme à Berlin en 1878, comme à Algésiras en 1906, comme à la Haye en 1907, on écrivait et on parlait français. Pourquoi n'en a-t-il pas été de même en 1919 ? Les plénipotentiaires anglais ont demandé que la langue anglaise fût employée et fit foi, comme la langue française, dans le traité de Versailles, et le Conseil Suprême a cru devoir leur donner satisfaction.

On n'a pas manqué à cette époque de remarquer et de regretter cette dérogation aux usages traditionnels. On a craint qu'il n'y eût là le commencement d'une diminution pour le prestige de la langue française, et l'on a essayé non sans succès de marquer en d'autres occasions que le français demeurait la langue diplomatique. Lorsque le traité de Saint-Germain et le traité de Trianon ont été discutés, l'Italie qui y était directement intéressée demanda qu'il y eût un texte italien. Ces actes internationaux ont donc été rédigés en trois langues français, anglais et italien ; mais il a été décidé que seul le texte français ferait foi. En outre parmi les nombreuses conventions qui ont dû être rédigées à la suite du traité de Versailles, figure un acte international qui réglemente le commerce des armes dans le monde et qui met au point un certain nombre de mesures antérieures qui figurent dans les actes de Bruxelles et de Berlin. Ce document a été rédigé uniquement en français et le Conseil Supérieur a parfaitement admis qu'il en fût ainsi.

La rédaction des actes diplomatiques des années qui ont suivi la guerre présente donc une certaine variété. Si la tradition n'a pas été respectée au moment du traité de Versailles, elle a été en somme sauvegardée pour les autres documents. Mais le précédent du traité de Versailles n'aura-t-il pas une influence sur ce qui va se passer à Washington ? A l'époque où se tenait la Conférence de Paris, en 1919, M. Wilson avait rendu le plus courtois hommage à la langue française et rappelé en fort bons termes les qualités qui en avaient fait le langage diplomatique par excellence, mais il avait en même temps demandé à se servir pour sa part de la langue anglaise et, au cours de son allocution, il avait dit que la langue anglaise était la langue du Pacifique. A Washington, où c'est principalement la question du Pacifique qui va être discutée, où la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, seront trois à se servir de la langue anglaise, on est bien sûr que notre gouvernement maintiendra les droits du français et que les actes diplomatiques, s'il y en a, seront rédigés en français ; mais on ne saurait affirmer qu'ils seront rédigés uniquement en français. Il serait logique et il serait pratiquement utile qu'un seul texte fût officiel et fit foi : et en ce cas nous pourrions légitimement espérer que c'est le français qui serait choisi.

C'est qu'en effet de toutes les raisons qui ont fait du français la langue diplomatique depuis plus de deux siècles et demi, la raison décisive et permanente c'est sa qualité propre, sa sim-

plicité, sa limpideur, sa propriété. Bien des choses ont changé dans le monde depuis le temps où Rivarol écrivait le brillant discours sur l'universalité de la langue française que couronnait en 1783 l'Académie de Berlin. Mais il est des définitions qui n'ont rien perdu de leur vérité ni de leur actualité. Le français, écrivait Rivarol, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison, et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe « La Syntaxe française est incorruptible : c'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue, ce qui n'est pas clair n'est pas français ». On ne saurait mieux dire et l'on n'a pas mieux dit. Quand a paru l'ouvrage de Rivarol, tout le monde a reconnu l'exactitude de ce qu'il exprimait dans des termes si éclatants.

Ce prestige de la langue française se trouvait, il est vrai, singulièrement facilité par les circonstances historiques. La gloire du règne de Louis XIV l'avait grandement servi. Dans les années suivantes le rayonnement intellectuel de la France qui s'étendait à l'Europe entière l'avait encore accru et à l'époque où Rivarol écrivait il pouvait avec assurance adopter la fière devise : *Tu regere eloquo populos, o Galle, memento.* Après cette période, les années de la Révolution et l'épopée napoléonienne donnèrent à la langue française une expansion nouvelle. Les livres de philosophie, les brochures politiques la portèrent au loin ; elle devint l'interprète des spéculations, et l'instrument de la liberté, en attendant qu'elle soit l'expression même de la loi, quand le Code fit le tour du monde. Tout s'était donc trouvé réuni pendant un long temps pour assurer l'universalité de notre langue : elle représentait par sa nature même l'état de civilisation le plus avancé, et l'histoire de notre peuple avait magnifiquement favorisé son extension.

Quelle était la situation de ce brillant héritage lorsqu'a commencé le XX^e siècle ? L'Académie Française eut l'idée en 1912 de proposer ce sujet à la méditation des écrivains et elle couronna l'œuvre d'un jeune et brillant professeur, un des meilleurs élèves de M. Bédier, M. Paul Hazard, qui était à cette époque à la Faculté de Lyon et qui est aujourd'hui à la Sorbonne. L'auteur faisait deux remarques fort importantes : il distinguait entre le caractère universel d'une langue et les circonstances historiques qui en répandent ou en imposent l'usage, et il concluait que dans les temps modernes, ce qui compte seulement c'est la qualité propre d'un langage, et que les circonstances qui peuvent en faciliter l'emploi ne peuvent plus l'imposer. A mesure que les nations ont grandi et que les peuples sont arrivés à prendre conscience d'eux-mêmes, il leur a paru de plus en plus qu'ils avaient le droit d'avoir un esprit à eux et un langage à eux. La France a été la première à répandre cette idée, en se faisant dans le monde l'interprète de la liberté. Devenus libres et voulant être libres, les peuples ont eu tous le souci de leur génie national et de leur langue. Si bien qu'au début du XX^e siècle, nulle notion ne paraissait déjà plus anachronique que celle d'une hégémonie intellectuelle se traduisant par la prise de possession d'une langue par une autre langue.

Mais si les circonstances historiques ne permettent plus à aucune langue une hégémonie qui ne s'accorde désormais pas aux mœurs générales des états, une langue qui a par sa qualité même un caractère incontestable d'universalité garde tout son prestige. Quand elle est l'instrument de culture de toutes les parties du monde, quand elle a une valeur éternelle, il ne lui est pas difficile de se prêter aux conditions nouvelles de la vie internationale et de garder son rôle traditionnel. C'est ce que l'on pouvait constater au début du XX^e siècle pour la langue française. Dans l'étude que nous citons, M. Paul Hazard, faisait justement observer que le français, sans prétendre asservir aucune langue, prenait place en ami à côté de toutes les autres et continuait d'être généralement adopté. La langue française n'a pas cessé d'être parlée dans les pays limitrophes de la France ; elle n'a pas cessé d'être employée dans un grand nombre de groupements européens ; elle a des points d'attache dans les pays slaves, en Orient, dans nos colonies, au Canada, dans l'Amérique du Sud ; elle est familière à ces nombreux étudiants étrangers qui viennent faire leurs études dans nos universités qui veulent avoir mené la vie française et entendu

la parole française. Elle répond à la pensée contemporaine qui est rationnelle et analytique, elle est accueillante aux nouveautés, et par suite du développement de la vie sociale de notre pays, elle permet que toute chose ayant besoin d'être nommée reçoive un nom, enfin elle est répandue par notre littérature qui a le souci des problèmes moraux, métaphysiques et scientifiques et qui est lue partout. C'est donc sa qualité propre, sa logique, sa clarté qui maintiennent avec sécurité ses droits dans le monde.

Pour en revenir à la diplomatie, d'où vient donc que le français ne soit plus employé avec la même facilité qu'autrefois ? Il y a lieu de distinguer aujourd'hui entre les conversations diplomatiques, les correspondances de chancellerie et la rédaction des traités. Autrefois conversations, correspondances, traités tout était en français. C'est que le personnel dirigeant de l'Europe était peu nombreux et qu'il appartenait aux mêmes classes sociales. Les grandes affaires étaient réglées par quelques ministres ou quelques ambassadeurs, qui avaient en commun une certaine formation professionnelle. Le monde a bien changé. Les négociations qui ont suivi la guerre de 1914 nous ont fait assister à une assemblée des nations sans précédents dans l'histoire. En outre dans chaque nation il s'est produit une évolution politique qui conduit au pouvoir un personnel beaucoup plus nombreux, beaucoup plus varié par ses origines et par sa culture que le personnel de l'Europe d'autrefois. Il en résulte que les hommes d'Etat s'expriment dans leur langue et qu'il n'y a plus de réunion sans interprète. Il en résulte aussi, sans qu'il y ait de règle absolue, que la correspondance de certaines chancelleries est écrite dans la langue du pays d'où elle vient. Sans doute il est encore beaucoup d'hommes d'Etat qui tiennent à écrire en français. Lorsque le vicomte Ishii a écrit le rapport remarquable qu'il a composé sur la question de Haute-Silésie comme président du Conseil de la Société des Nations, c'est en français qu'il l'a rédigé : le soin qu'il a pris d'agir ainsi a paru à la fois une habitude conforme à la règle, et un délicat hommage rendu à notre langue. On ne peut guère s'attendre cependant à ce que les conversations diplomatiques aient lieu toujours en français.

Reste la rédaction des traités. Il résulte de tout ce qui précède que l'usage demeure de les écrire en français, mais que l'usage tend à s'établir aussi d'en rédiger des exemplaires dans d'autres langues. Ces multiples rédactions sont peut-être nécessaires. Mais plus elles sont nombreuses, plus l'intérêt est grand de décider que parmi ces textes il en est un qui est officiel et qui fait foi : c'est sur ce point que le gouvernement de notre pays peut faire porter ses efforts.

L'expansion de notre langue se trouve favorisée par les raisons mêmes qui rendent l'emploi d'une langue unique impossible dans les temps modernes. Si les nations se sont développées, s'il y a dans les pays les plus divers une culture et une littérature qui veulent vivre de leur vie propre, la conséquence est que les échanges journaliers de peuple à peuple sont devenus de plus en plus nécessaires et de plus en plus difficiles. La vie politique, littéraire, sociale, scientifique revêt mille formes, mais aucun pays civilisé ne peut plus ignorer ce qui se passe ailleurs. Dans ce mélange d'idées, de théories, de découvertes qui viennent de tous les points du monde, comment se reconnaître, comment rassembler et définir ce qui mérite d'être retenu, comment donner à ce qui entre dans le patrimoine de l'humanité une forme universelle ? C'est ici que la langue française peut jouer un grand rôle dans les temps qui viennent. Elle a pour elle la tradition, les habitudes acquises, la qualité qui la rend apte aux communications internationales. Ayant déjà servi au commerce intellectuel des peuples depuis longtemps, elle est préparée à répondre aux exigences nouvelles et elle est désignée pour être à côté de la langue particulière à chaque nation, l'instrument des relations intellectuelles des peuples et pour réunir les notions communes de l'univers civilisé. C'est à nous d'être les gardiens de sa pureté, et de lui maintenir les qualités qui la destinent à un si beau rôle, qui n'est pas seulement diplomatique, qui est humain.

André CHAUMEIX

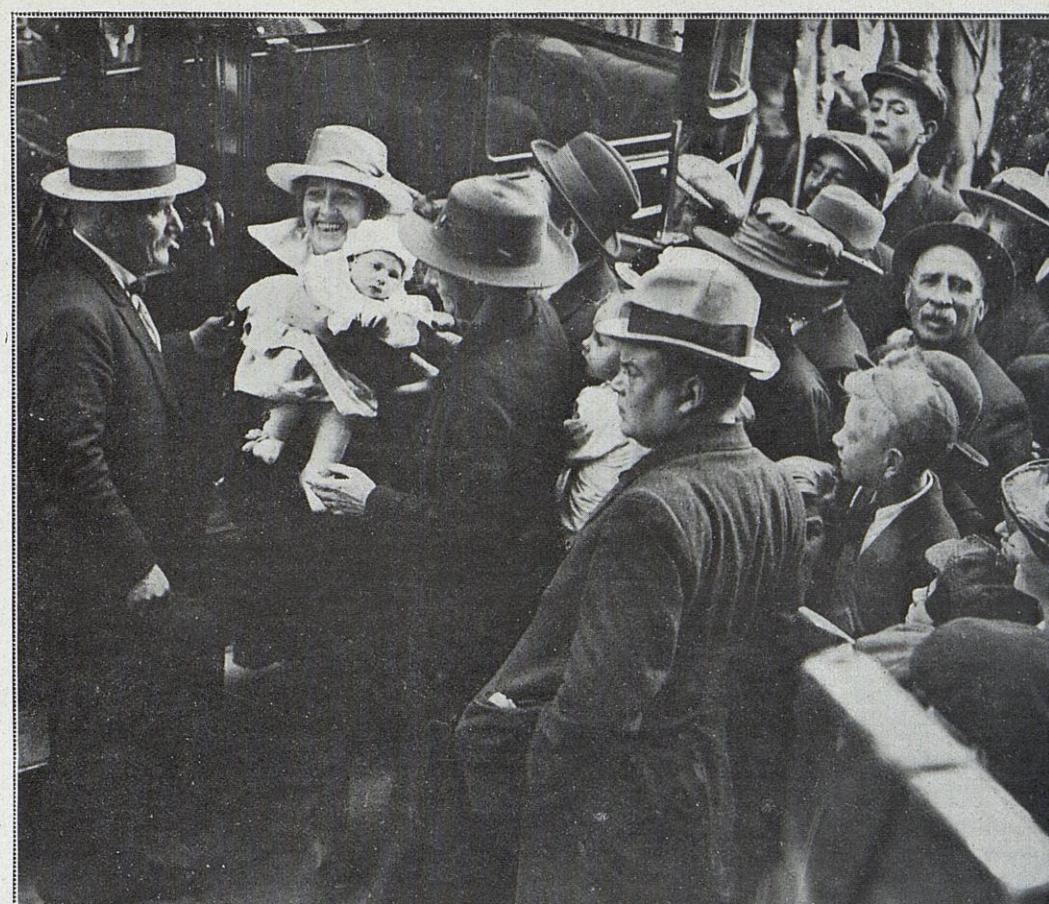


Les conseillères municipales de Poplar dans la voiture qui va les conduire en prison, escortées par leurs électeurs.

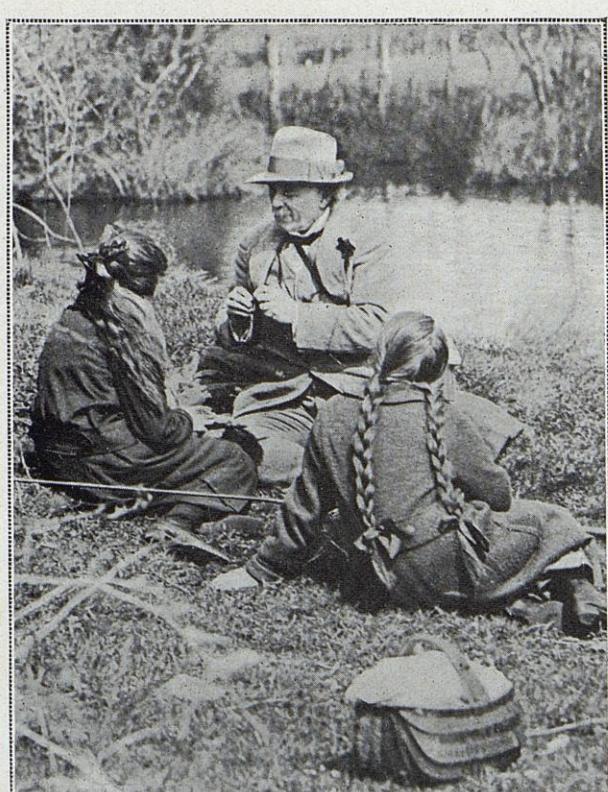
L'ANGLETERRE EST NERVEUSE

L'Angleterre, aujourd'hui, est « nerveuse ». Le flegme britannique est soumis à une rude épreuve. Il est dur, au moment où, par la bouche de l'historien qu'est M. Lloyd George, se trouve affirmé le principe des garanties politiques, de constater que les Indes fatiguées du Dominion veulent retrouver leur indépendance et que l'Irlande actuellement indépendante ne veut nullement tâter du régime de protection sympathique. A Inverness, où le Premier Gallois pêche en eaux limpides de superbes truites et se diverte en famille dans une paisible retraite « où d'être homme d'honneur on ait la liberté », un conseil s'est réuni pour examiner la réponse irlandaise. Chose étrange, les Irlandais maintiennent qu'il y a loin de la liberté au régime d'union royale. Le paupérisme anglais, les nombreux sans travail n'exercent qu'un attrait relatif sur les habitants de la verte Irlande.

Des attentats, des batailles rangées continuent à faire de Belfast un nouveau front pour les soldats de la Couronne. La police envers la République de M. de Valera est



Ayant pris rendez-vous avec la police, Mme Nellie Cressal et son enfant vont rejoindre les conseillers emprisonnés à Brixton.



M. Lloyd George et sa fille à la pêche à Inverness.

rude ; à Londres elle y met un peu les pouces, témoin l'arrestation des conseillers et conseillères municipaux du populeux quartier de Poplar.

On sait que ceux-ci, trouvant inéquitable la répartition des taxes destinées à subvenir aux besoins des sans travail, avaient enjoint à leurs administrés de refuser le paiement des impôts. Cinq conseillers furent de ce chef arrêtés. L'un d'eux M. Lansbury, directeur du *Daily Herald*, après avoir attendu la police toute une matinée se décida à aller prendre l'air.

Avant l'arrivée des policiers, le conseiller téléphona au Shériff pour convenir du rendez-vous de l'arrestation. M. Lansbury le fixa elle-même à 3 heures. Mais les conseillères ne voulaient pas laisser les malheureux conseil-

lers se morfondre sur la paille humide des cachots.

Toutes demandèrent à être incarcérées dans la prison de Brixton.

Mme Nellie Cressal ne voulut pas se séparer de son bébé.

Pourtant le sort des prisonniers n'était guère enviable : durant trois jours ils ne mangèrent qu'un modeste morceau de pain. On comprend que les Irlandais préfèrent l'indépendance à la douce liberté de fer de la généreuse Albion.

Il est possible que le poisson morde à la ligne de M. Lloyd George, mais les Irlandais sont eux médiocrement tentés par les appâts du Premier Gallois.

L'entrevue future de ce dernier avec M. de Valera, quelle jolie illustration pour l'exquise fable de *La Carpe et du Lapin* !



Vue générale de Kutahia, reprise dernièrement par les Grecs.

ATHÈNES. — CARNET DE ROUTE

Notre bateau vient d'aborder le Pirée. Sales, déguenillés, gorgés de lumière, les bateliers s'emparent déjà de l'esquif et des voyageurs. Les valises, les bagages, les coeurs sont légers. Joie et sourires gagnent tous les visages tandis que les premières nouvelles, fausses bien entendu, bondissent toutes casquées de têtes frisées et pouilleuses.

— Je suis bien vieux et bien triste me confie le batelier Nicolas. Mon troisième fils est à la guerre. Dix ans de mobilisation m'ont fait pauvre et misérable... C'est un grand malheur que la guerre,

mais nos gouvernements ne seraient pas des Grecs s'ils laissaient Smyrne et la Thrace retomber sous le joug turc. Et puis... c'est écrit : Nous irons à Constantinople. Le Roi...

— Qu'en penses-tu ?...

— Que veux-tu que je te dise ? J'ai sucé son nom avec le lait de ma mère. Ne m'en demande pas davantage. Tu connais la légende. J'y crois. La Foi c'est la Foi, ça ne se raisonne, ni ne se discute... Un loustrós m'aborde, une orange à la bouche. Il s'empare de ma valise et gaiement tous deux, nous gagnons Athènes. Un grand soleil, ailes déployées, plane sur toute la ville. Athènes est prise de lumière. Des maisons blanches qui seraient laides de près se féerisent dans le lointain : la poussière, le plâtre, les gens, les bêtes, tout devient divin sous ce grand soleil. Comme tout Grec qui se respecte, mon loustrós bavarde.

— La vie est chère, me dit-il, nous sommes en guerre...

— Ah, vraiment ? Elle n'est donc pas finie cette aventure de l'Asie Mineure ?...

— Aventure !... Les yeux de mon loustrós deviennent immenses. On voit bien que tu n'as pas tes frères à la guerre et deux petites sœurs qui mangent comme quatre à nourrir, et un vieux père rhumatisant...

— Je l'arrête à temps. Je ne veux pas qu'il aille jusqu'aux oncles et aux tantes, je connais l'Orient...

— Mais il continue ; sous le soleil ardent, dans la poussière blanche, il glisse souple, attrayant, irrésistible.

— Un Turc ne signe un traité que lorsqu'il est sûr de ne jamais l'exécuter.

Smyrne et la Thrace sont à nous, et il faut se battre pour les avoir !!!

— Cela me semble assez naturel, voyons...

— Les puissances les ont accordées à 460.000 Grecs irrédimés, déportés ou massacrés par les Turcs, pendant la grande guerre. Smyrne et la Thrace sont dues aux Morts, me comprends-tu ?...

— Et pétilant d'esprit et d'humour il s'enfonce dans la lumière.

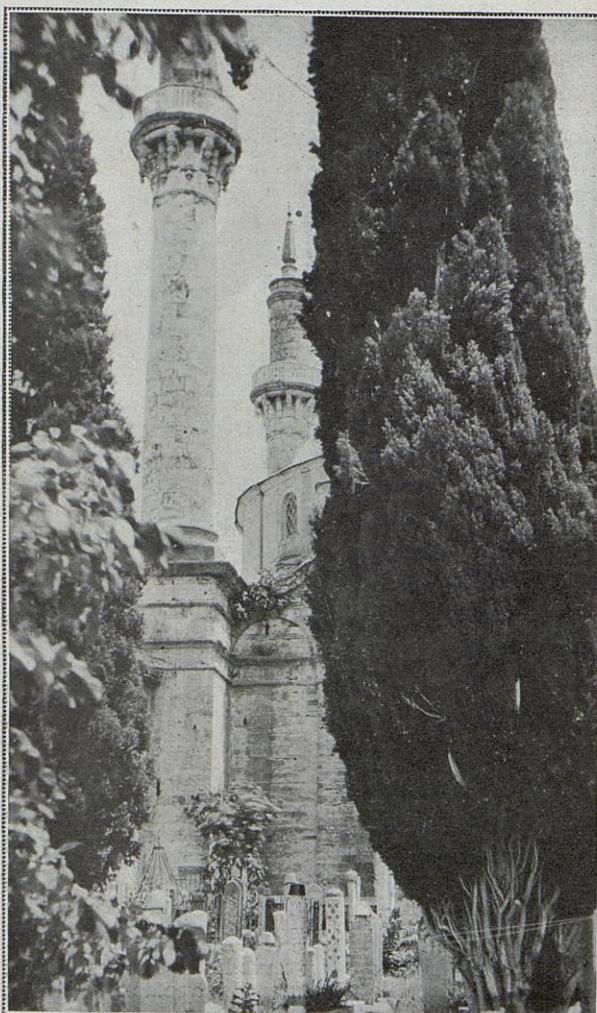
— Le concierge de l'hôtel est un vieux bonhomme que j'ai toujours vu là, depuis que j'ai pris la bonne habitude de venir me réchauffer le dos au soleil de l'Attique. Il s'occupe de politique et... d'Histoire, cela s'entend.

— Nous ne recommandons pas la guerre, me dit-il, nous la continuons. Les Puissances nous ont donné une tâche, nous n'y faillirons pas ; c'est clair comme le soleil qui te crève les yeux.

— Pourquoi avez-vous chicané... ?

— A quoi bon t'expliquer des choses que tu n'es pas à même de comprendre puisque tu ne vis pas dans le pays. J'ai voté contre Vénizelos parce que la « cuisine » intérieure n'était pas de mon goût mais, quant à la politique extérieure je veux la guerre jusqu'à ce que Smyrne et la Thrace soient à nous, définitivement. Et cependant, tu le sais : un de mes fils est mort à Janitza, l'autre doit avoir sa tombe, quelque part, là-bas, en Épire, le troisième est à Brousse et les petits crèvent la faim ...»

— Des soldats passent, des fenêtres s'entrouvrent des touffes de basilic tombent à pic sur la troupe,



La mosquée de Brousse, parée de mélancolie et de cyprès.



La cité maritime de Mondavia, dont plus des deux tiers des habitants furent déportés à l'intérieur.

les fusils fleurissent, clairons et fanfares résonnent, et l'air et la lumière chantent...

Eux, insouciants, comme tous les soldats, s'en vont, gaîment, vers la mort. Une vieille, très vieille femme s'arrête dans la rue, s'essuie les yeux, fait son signe de croix : « S' to kalo pedia (bonne chance enfant) s'to kalo... »

... Je vais à la recherche de vieux amis et qui me sont bien chers...

La maîtresse de maison est une grande dame toute blanche. Elle s'exprime en français, comme une Française. Soulignés par de nobles gestes les mots de la belle langue résonnent plus agréablement encore.

— Vous souvenez-vous, me dit-elle ? Le Général Eydoux nous avait invité à visiter un cuirassé qui prenait le large. Un thé d'adieu. Nous arrivons en retard, on lève l'ancre. Nous accostons quand même. « Le Chant du Départ » me dit le Général. Je l'entends encore... Au souvenir du chant sublime les yeux de Mme X... se mouillent. Pendant plus d'une demi-heure, continue-t-elle, cuirassé et bateau cheminent ensemble... Voir la France et la Grèce faire route commune, ce fut le rêve de toute ma vie... Hélas !

... « Venez dîner avec nous ce soir, nous parlerons de Jannina » m'écrivent les Dussayr. J'y vais avec joie. J'ai goûté leur accueil, après le siège de Bizani, en Epire, quand avec des chaussures sans semelles, affamé et couvert de vermine, je frappai à la porte hospitalière du Consulat de France. Elle s'est ouverte alors toute grande. Guy Chantepierre contait avec sa bonne grâce habituelle. Que n'ont-ils fait alors, tous deux, pour les Grecs, tout en servant les intérêts de la France...

... J'ai vu le Roi aujourd'hui même.

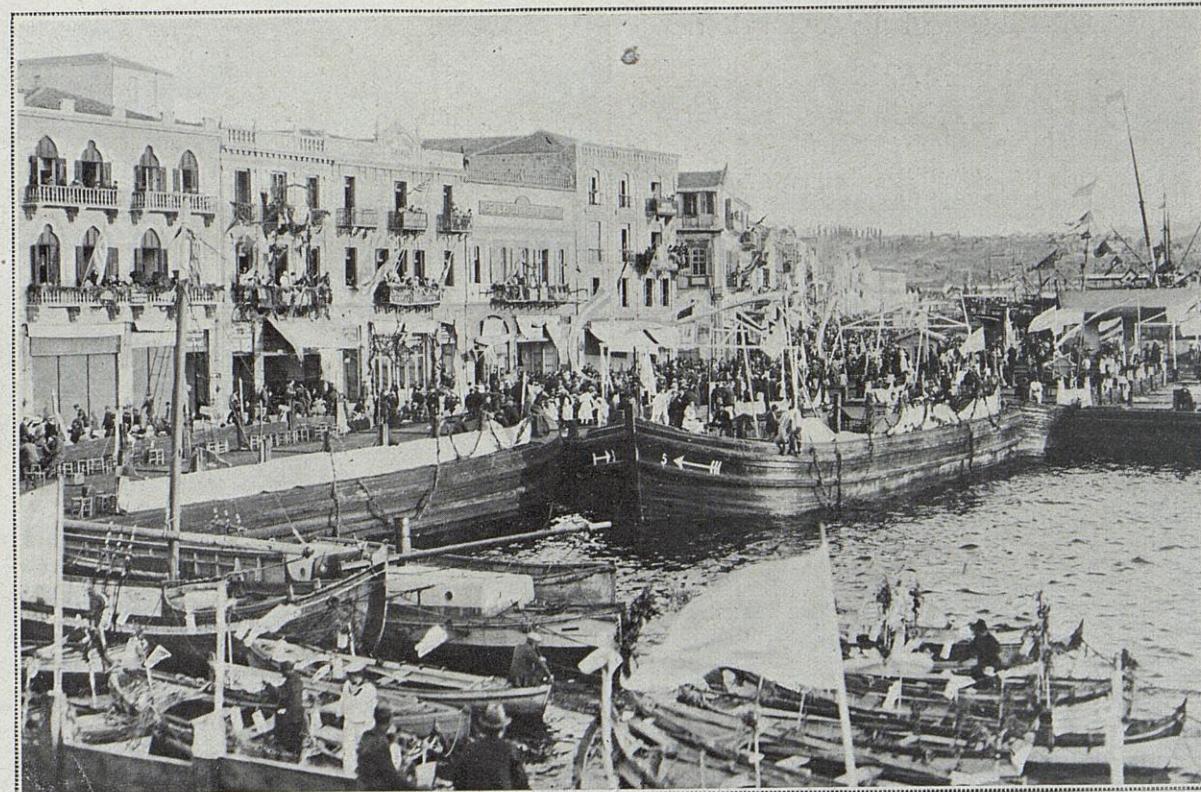
— Ne me parlez pas du Passé, me dit-il. Je ne veux être qu'un soldat et j'aime mes hommes. Je les conduirai en aveugle et ils me mèneront, où ils veulent... »

... J'ai l'impression que l'offensive est proche et qu'elle sera sérieuse. Un officier en qui j'ai grande confiance me l'affirme.

— L'offensive aura lieu, me dit-il, et nous la prévoyons victorieuse. Quant à l'amitié que la France témoigne à la Turquie, elle ne peut être que passagère... Aucune affinité ne rapproche les deux peuples. Des intérêts ? Quelques capitales placées en Turquie et des écoles semées un peu partout dans l'Empire, oui... mais raisonnons voulez-vous ? L'influence française s'exerce sur des populations chrétiennes. Que les Arméniens, les Juifs et les Grecs désertent les écoles catholiques, que nous cessions d'aimer et d'apprendre votre langue et l'influence française se brise et décline faute d'éléments pour s'exercer. Et puis assez de rhétorique : je suis soldat et je ferai de mon mieux pour que le Turc soit battu...

... C'est la veille du premier mai.

— Achète le mai, me dit le cocher qui me conduit à Patinia, mais ne l'achète que si tu y crois, autrement il porte malheur.



Les Smyrniotes dans l'attente des troupes, à la veille de l'offensive.



Le Roi et la Reine à Smyrne, devant les blessés.

— L'année sera belle, continue mon cocher, il poussera des roses dans les déserts de l'Asie... et songeur il regarde les soldats qui passent : « Après bien des années ce que les Turcs nous ont pris nous reviendra... » Ils chantent. La foule se masse, suit du regard, les mères s'émeuvent. Elles cherchent leurs petits, comme si elles les avaient perdus, déjà... A quoi bon chercher ?... Là-bas, les tombes seront désertes, et il y en aura... j'en ai la vision tout horrible, ce soir, parmi les fleurs et les roses. Mais elles achètent le mai, quand même, elles aussi : ne faut-il pas croire au bonheur, jusqu'à la Mort ?...

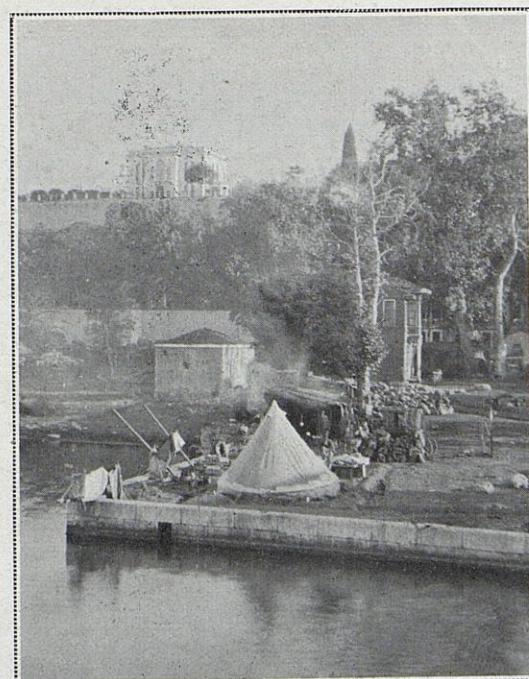
Une maman, toute vieille de tristesse, se traîne derrière le fils qui part pour le front. « Prends, dit-elle, il y a du fromage blanc... » Et lui s'en va, fier, comme si dans le paquet minuscule il y avait des victuailles pour toute sa vie...

Il s'en va, continuer l'âpre lutte contre le Turc, qui tant de fois à travers les siècles mutila son Hellade, sa patrie chérie et fit une rouge moisson des citoyens trop fiers pour courber la tête devant le Croissant.

Et le chant reprend et les fleurs embaument. Sur la rade, là-bas, un voile d'or se déploie magnifique. Ah le beau linceul quand même !...

CLAIRVAL.

Chevaux et voitures sont fleuris. Le mai « porte-bonheur » pend à toutes les portes sous forme de roses rouges et blanches. L'air embaume.



Nicomédie (Izmid), actuellement au pouvoir des Grecs.



Après 40 kilomètres de marche, le VI^e Régiment, dit « de l'Archipel », défile devant le Général Papoulos, commandant les troupes grecques

COMMUNISME MONARCHISTE ALLEMAND

A l'heure où, à la suite de l'assassinat d'Erzberger, un vent de républicanisme semble souffler sur l'Allemagne, que faut-il penser de cette explosion de loyalisme envers les nouvelles institutions du Reich ?

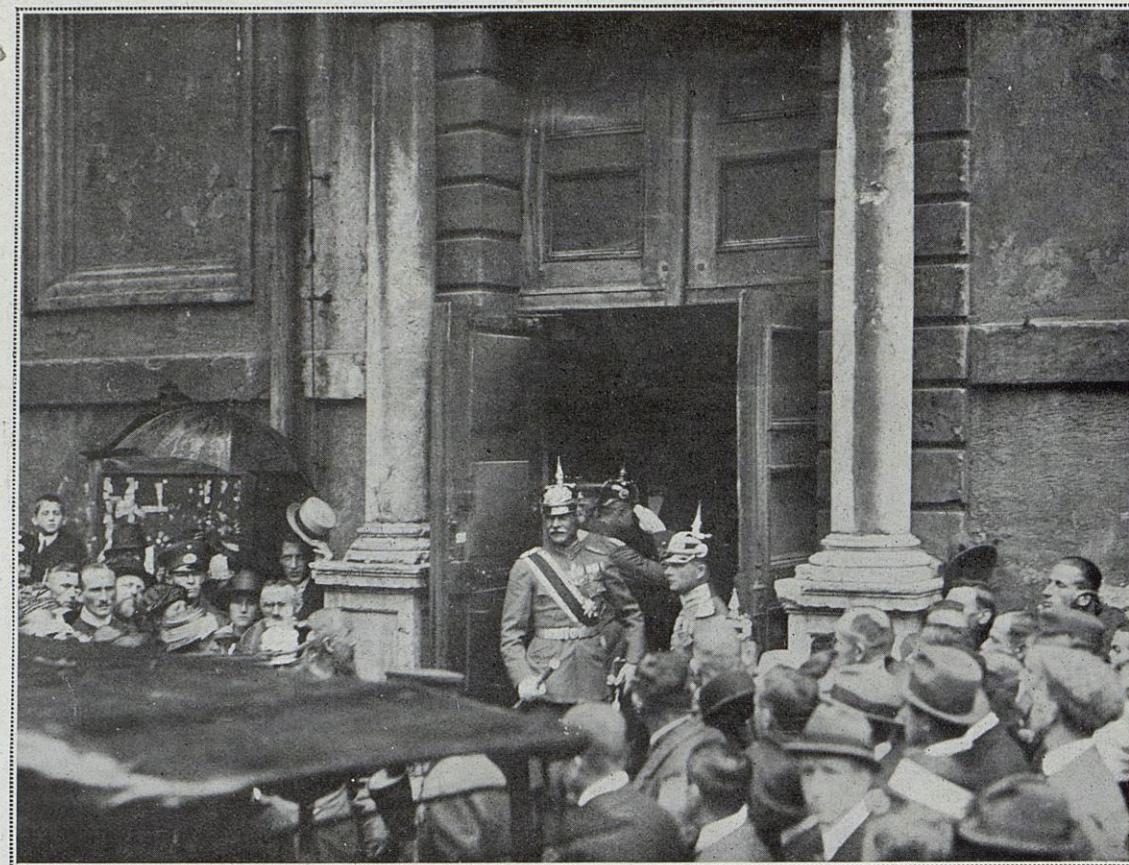
Il est certain que la maladresse de cette exécution a suscité de vives réactions dans les milieux socialistes. Mais la seule pression de ces éléments aurait-elle suffi à déterminer le Gouvernement Wirth à prendre des mesures sévères contre les monarchistes, si de nombreuses personnalités politiques — et les ministres tout les premiers — n'avaient moralement senti passer à leurs oreilles le sifflement des balles sous lesquelles leur collègue est tombé.

Le ministère Wirth profitant de la majorité que va lui donner — momentanément peut-être — cette circonstance, est, dit-on, résolu à réprimer énergiquement les agissements de la Droite, à expurger la magistrature, à épurer les administrations, à passer au crible le corps enseignant...

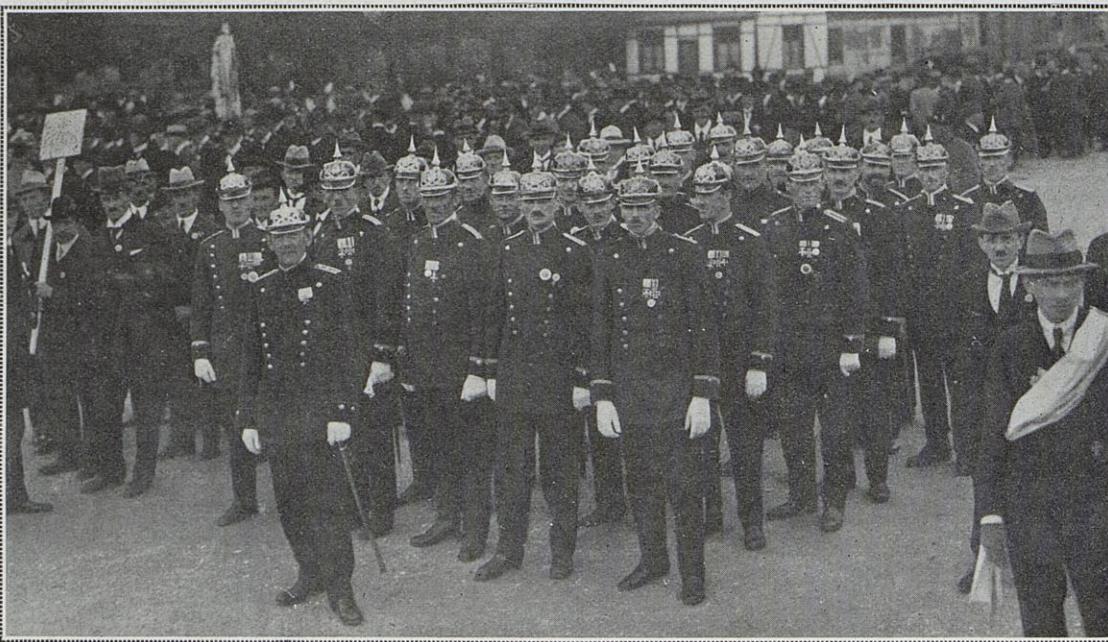
La tâche est formidable, car il paraît bien difficile d'improviser administrations, magistratures et facultés... et c'est ce à quoi il faudrait arriver presqu'entièrement, si l'on voulait en expulser les éléments monarchistes !

D'autre part, pour qui a longuement parcouru l'Allemagne — j'en arrive — et pour qui s'est efforcé d'en surprendre l'esprit, il semble bien que cette vague républicaine n'atteigne guère les sentiments profonds de la Nation.

Aussi, serait-il peut-être erroné de conclure que les manifestations tumultueuses qui se sont produites dans quelques centres ouvriers, et autour



A Munich, le Prince Rupprecht de Bavière quittant l'église Saint-Michel, où fut célébré le « Liebertag » (Fête du Régiment des Gardes).



Revêtus de leur tenue d'avant-guerre, quelques membres de l'ex-Régiment des Gardes s'apprêtent à défilé dans les rues de la capitale bavaroise.

desquelles on a mené grand bruit, reflètent l'opinion générale du peuple allemand.

J'ai été reçu dans bien des maisons populaires et dans toutes, puis-je dire, j'ai trouvé en bonne place quelque portrait — lithographie, assiette, ou vase — du Kaiser, du Kronprinz ou de Hindenburg ; souvent les trois.

Si deux ou trois cent mille manifestants ont acclamé le drapeau de la République, qu'est-ce cela sur soixante dix millions d'habitants, ou même auprès des deux millions d'hommes de l'« Orgesch » et de l'« Einwohnenwehr » ?

Mieux encore : qui sait combien de ces manifestants d'hier, de ces républicains néophytes, refuseraient leurs acclamations à un nouveau souverain, si le destin en mettait un, demain, sur le trône des Hohenzollern, ou bien négligeraient d'obtempérer à un nouvel ordre de mobilisation ?

Deux anecdotes récentes illustreront de façon caractéristique cette question.

La première a eu Danzig pour théâtre, la seconde une petite ville de la Ruhr.

A Danzig j'avais rencontré, à plusieurs reprises, un ouvrier de la « Gewehr-fabrik » qui, son travail terminé, endossait pour aller boire, au café, sa chope quotidienne, son ancien uniforme de « unteroffizier » aux Houzards noirs.

Cela ne provoquait, du reste, aucun étonnement, car il faut dire qu'ils ne sont pas très rares, en Prusse, les ex-militaires, qui, bien que civils, revêtent ainsi volontiers leurs anciennes tenues — ce qui leur assure, quoi qu'en dise, une indéniable considération.

Donc, cet anteroffizier m'avait frappé par son allure martiale, sa croix de fer et son insigne

des blessés ; et, un soir, par l'offre d'un grog, j'avais entamé conversation avec lui.

Il m'avait raconté ses dix ans de service, ses trois blessures, et concluait.

— Je pensais rester soldat toute ma vie, mais on nous a licenciés ; maintenant je dois gagner ma vie à l'usine... Enfin, vous verrez que nous autres, communistes...

— Ah ! Vous êtes communiste ?

— Naturlich ! Qu'est-ce que vous voulez que je sois ?... Et vous verrez donc, que nous autres communistes nous changerons tout cela ! D'abord l'Entente veut tout nous prendre ; lisez ce journal — et il me tendait un numéro du *Danziger allgemeine Zeitung* — il dit que nous, les travailleurs nous devrons payer 6.000 marks par an pour vous les donner ! Et vous croyez que cela durera ? Vous croyez que nous allons travailler toute notre vie, et que nos enfants travailleront toute la leur pour vous ? Nous aurons avant cela notre revanche !

— Mais vous êtes communiste !

— Oh ! ça c'est autre chose.

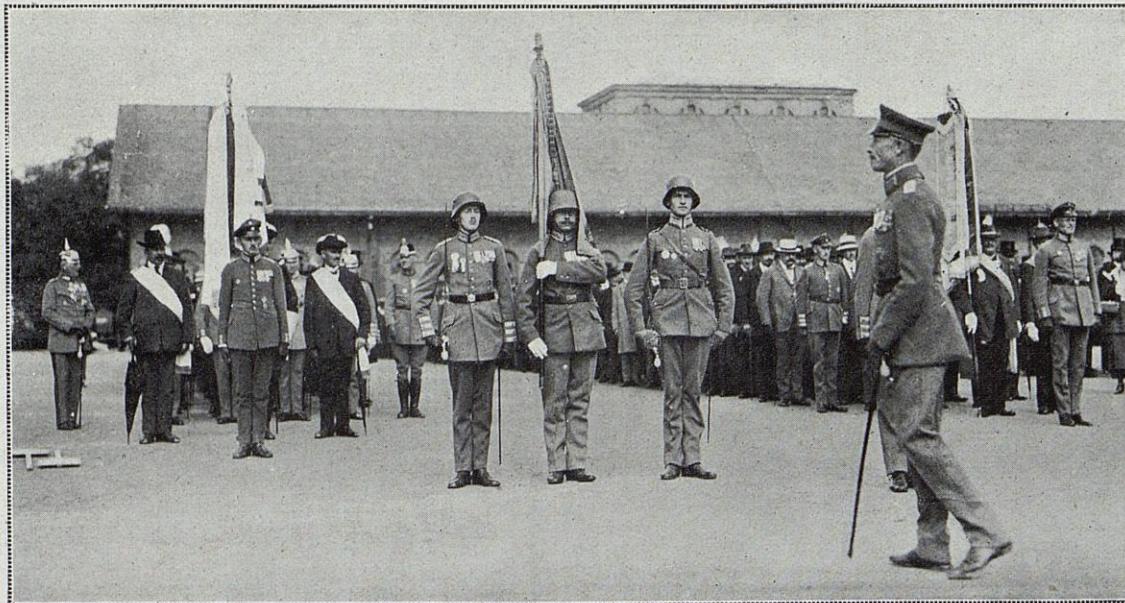
L'autre fait se passe dans la Ruhr, chez un des chefs du dernier mouvement insurrectionnel.

Cet homme, ouvrier métallurgiste recevait il y a peu de temps la visite d'un socialiste notoire appartenant à un pays neutre.

Quelque fut pas l'étonnement du visiteur de voir suspendus aux murs de la pièce où il était assis, à côté du portrait de Liebknecht, ceux de Bismarck et de Guillaume II.



Habillés en civils, ceint d'une écharpe bleue et blanche, les anciens soldats sortent de la caserne, après avoir applaudi un message de Guillaume II.



Les drapeaux des régiments dissous sont présentés au Colonel Von Epp, qui commandait l'unité, lors de l'Armistice.

— Voyons, s'écria-t-il, comment est-il possible que vous, un communiste convaincu, vous ayiez chez vous de pareilles choses ! Comment votre regard peut-il supporter la vue de ces hommes qui ont fait tant de mal au prolétariat ?

— Mais quoi donc ? reprit l'autre très surpris lui-même par cette virulente apostrophe. Qu'y a-t-il de si extraordinaire ? Là est Liebknecht, notre maître, notre guide, notre prophète...

— Evidemment, mais ce Bismarck ?

— Bismarck ? Mais voyons, camarade, Bismarck, c'est lui qui a fait la grande Allemagne... Cela, pas un allemand ne peut l'oublier.

— Admettons ! Mais alors Guillaume II ?

— Guillaume II, interrompt l'ouvrier stupéfait,

Comment Guillaume II ? Mais Guillaume II c'est notre Empereur !

On pourra objecter que ces deux faits sont peut-être isolés et qu'ils ne prouvent pas grand chose.

Tel n'est pas mon humble avis.

Il est à craindre au contraire qu'ils dénotent un sentiment plus répandu qu'on ne le croit généralement.

A mon sens, ils cristallisent l'opinion populaire.

La vie chère, la déception d'une paix coûteuse après avoir trop escompté une fructueuse victoire, le poids des impôts, des difficultés diverses, la faiblesse d'un Gouvernement qui se sent assis sur des bases vacillantes, ont jeté nombre d'ou-

vriers dans les rangs communistes. Cela est très vrai.

Mais que demain l'espérance d'une revanche avantageuse vienne miroiter aux yeux de la foule, lui fasse entrevoir la libération des charges accumulées par le rêve ressuscité d'une guerre « fraîche et joyeuse », qu'une main ferme reprenne les rênes, et alors je serai bien surpris que du camp même des révolutionnaires d'aujourd'hui un formidable Deutschland über alles ne couvre et n'étoffe le chant de l'« Internationale » clamée par les derniers « purs ».

Si toutefois il en reste.

Commandant d'ETCHEGOYEN.



Le Kronprinz Rupprecht s'entretient avec le Colonel Von Epp.

ALEY, le 19 Aout 1921.

LE GÉNÉRAL GOURAUD

Monsieur le Directeur.

Dans votre numéro du 6 Aout, vous avez bien voulu insérer quelques photographies se rapportant à la visite que j'ai rendue aux Etats d'Alep et de Damas, mises en valeur par un texte tout à fait conforme à l'esprit de notre Mandat.

C'est, en effet, par l'école que la France gagne à elle tant de coeurs troubles par la propagande allemande, pendant la guerre, propagande qui avait adopté les voies les plus sournoises en dressant contre nous les divers mouvements de l'Islamisme.

Les efforts poursuivis par les bons français d'ici n'ont de sens et de portée que si l'opinion française est éclairée sur notre

véritable rôle en Syrie et au Liban.

Vous accomplissez ainsi, dans tous les domaines, depuis bien des mois une œuvre très française dans le "Monde Illustré". J'admire la tenue de chacun de vos numéros qui présentent au public français et étranger de vos abonnés la France d'après guerre avec des réalités qui sont des actes, des résultats et des succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gouraud

Le « Monde Illustré » vient de recevoir de M. le Général Gouraud, une lettre si flatteuse qu'il ne peut renoncer au plaisir de la publier. Les félicitations d'un grand soldat et d'un administrateur éminent, comme M. le Général Gouraud, sont un honneur pour une publication. La Presse ne saurait ambitionner une plus belle récompense que la reconnaissance de ses efforts constants.

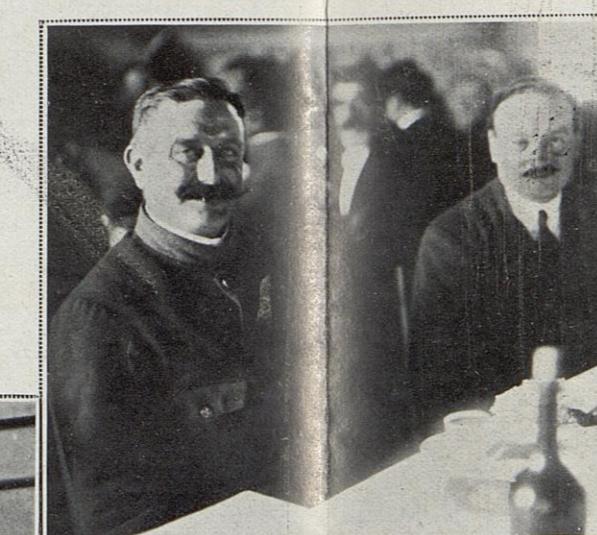
UNE LETTRE DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN SYRIE



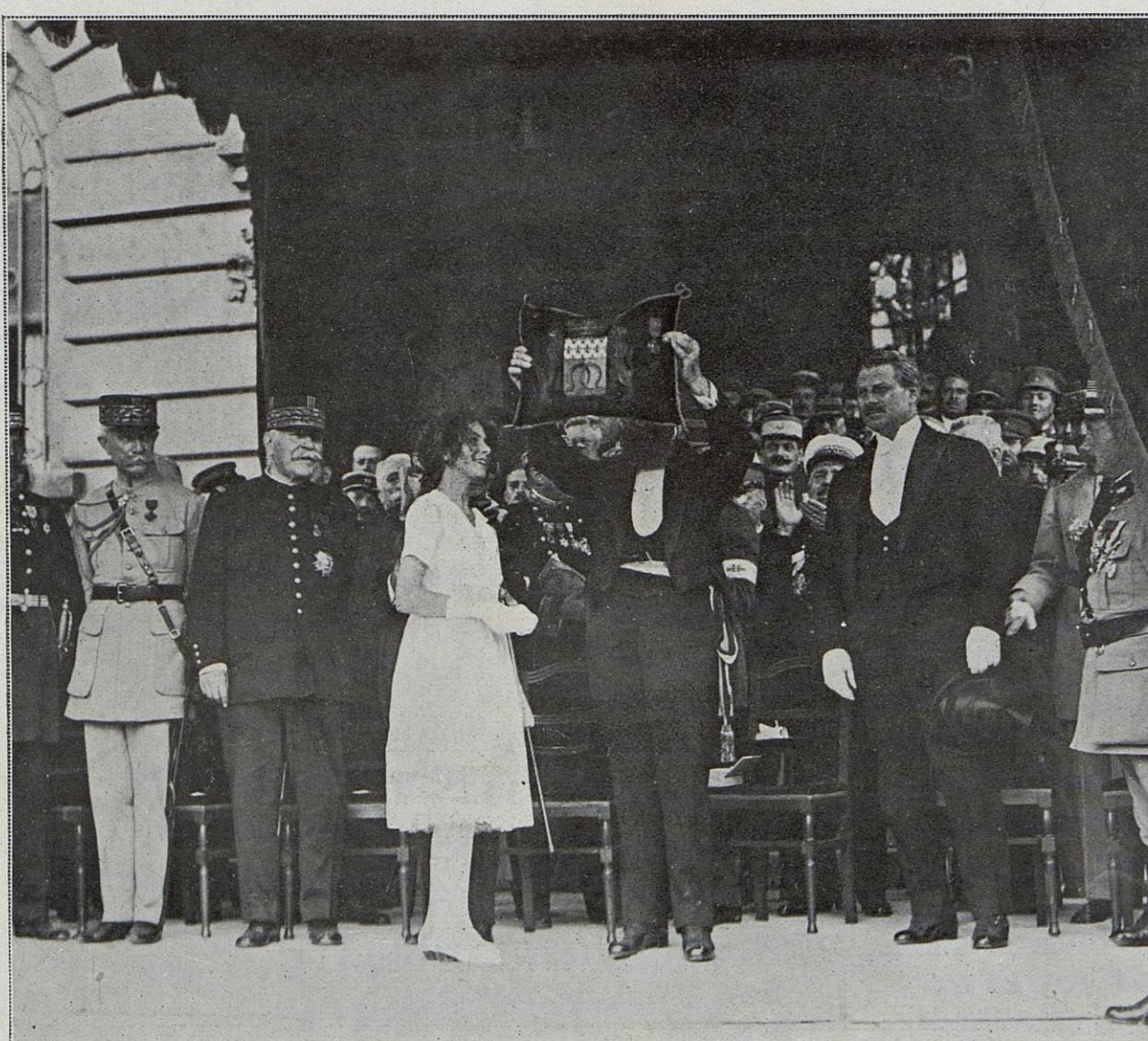
Après la messe, sous le porche, les évêques de Strasbourg et de Metz bénissent les fidèles



Le Vainqueur de l'Ourcq, qui fut glorifié durant cette journée.



Dans la Cathédrale, Mgr Ruch, Evêque de Strasbourg, prononce son discours commémoratif.



M. Lugoi, Sous-Secrétaire d'Etat des Régions libérées, maire de Meaux, présente à la foule les armoiries de la ville décorées de la Croix de Guerre.



Des fillettes viennent de recevoir les Croix de Guerre, qui ont récompensé l'héroïsme de leurs communautés. — En haut : Au banquet ; deux chauffeurs des taxis désormais historiques, qui transportèrent les héros de la Marne.



A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Myron Herrick, Ambassadeur des États-Unis, le Maréchal Joffre, M. Barthou se rendent à l'Hôtel de Ville de Meaux.

UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE LA "MÉJANES" EST SANS RESSOURCES

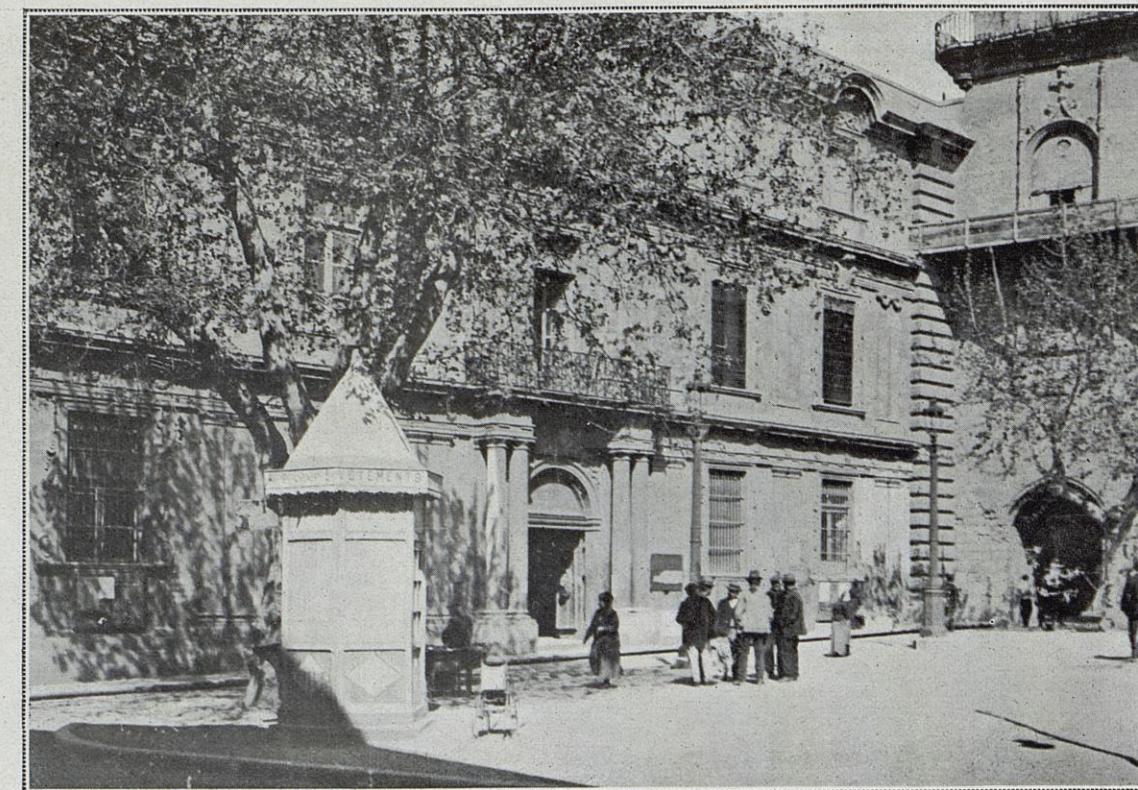
La bibliothèque Méjanes, célèbre, est chez elle à Aix-en-Provence. Il existe toutes sortes de rapports entre la ville et la riche collection qui a trouvé sa place dans l'hôtel de ville ancien, soudé lui-même à un beffroi plus vieux encore. Le beffroi date de 1501 ; l'hôtel de ville de 1660 et la Halle aux grains, qui leur fait face, fut construite cent ans plus tard. Chacun des trois édifices porte bien la marque de son époque, mais on est moins sensible à leurs disparates qu'à cette continuité de l'histoire dont ils sont les témoins.

L'architecture raconte ici l'histoire : hôtels civils, maisons privées, les exemples abondent et, rien n'est plus évocateur que cette suite d'édifices, visibles au lieu même où ils parurent il y a deux cents, trois cents, quatre cents ans, et davantage, sous le même ciel, dans la même atmosphère et dont les plus grands sont encore affectés à certains grands usages.

Les façades des monuments, quels qu'en soient les matériaux, ont la même patine dorée. Aux quatre coins du terre-plein de la place de l'Hôtel de Ville, il y a quatre vieux platanes dans les feuilages légers desquels la lumière, en avril, paraît s'amuser sans bruit. Chaque matin le feu solaire vient bouler dans l'angle que fait, avec la tour du beffroi, la façade de la maison commune et s'y tient. Il cuite la pierre à longueur de journée ; il la traverse. Au premier étage de la maison, malgré volets fermés et rideaux tirés, il filtre dans les galeries où s'entassent à l'étroit les richesses, manuscrites, imprimées, coloriées, gravées de la fameuse bibliothèque. Il chauffe doucement le cuir des reliures ; il fait craquer le parchemin ; il répand d'un bout à l'autre des galeries, sous une température égale, un silence de midi.

Dans cette retraite il n'y a de mouvement qu'au réduit où se tient le conservateur du trésor, un provençal à l'œil noir, au regard vif, en costume de velours à côtes, pas moins animé lorsqu'il conte l'histoire de quelque manuscrit, comme ce *Jeu de Robin et de Marion*, paroles d'Adam de la Halle, musique de baladins anonymes, l'ancêtre de la comédie à couplets, que lorsqu'ils s'entretiennent sur la place, le jour du marché avec le marchand des pipes ou le vendeur d'oignons dans la langue sonore, si agréable à entendre même pour qui ne la comprend pas.

Il faut l'écouter évoquer, soit dans le privé, soit à la Faculté, quelque partie de l'histoire provençale se déroulant dans l'un ou l'autre de ces sites



Aspect extérieur de la Bibliothèque.

merveilleux où le passé se mêle au présent, celui-ci paraissant naître de celui-là comme la source jaillit de la fontaine ornée ! On n'est pas plus riche, spirituellement parlant, que le conservateur de la Méjanes.

Matériellement parlant, on n'est pas plus déshérité.

La plainte amère, l'accent irrité de celui qui n'a pas de passé me reviennent à l'esprit. Dans un livre récent, *Notre Amérique*, un jeune écrivain, Waldo Frank, a dit la souffrance de celui qui a grandi dans un milieu sans culture, dans un monde où la richesse a tout desséché. « L'industrialisme passa sur l'Amérique et l'enrichit, dit-il. Il envahit l'âme américaine et l'appauvrit. »

Si l'industrialisme américain étouffe la culture, faut-il que l'absence de toute industrie ruine progressivement un centre, un moyen de culture comme Aix et la « Méjanes » !

L'édifice qui abrite la célèbre bibliothèque a grand air extérieurement mais toutes sortes de

dangers l'entourent. Le vieux beffroi menace ruine et toutes les cheminées des bureaux de la mairie mettent en péril 100.000 précieux ouvrages.

Quant à la bibliothèque elle-même, exposer sa condition présente c'est annoncer déjà sa décadence.

Par l'importance numérique du fonds la Méjanes figure, avec celles de Grenoble et de Bordeaux, au premier rang des grandes bibliothèques de la province, qu'elle surpasse toutes par la qualité de son contenu. En ceci la Méjanes va de pair avec la bibliothèque de l'Arsenal. On peut même dire qu'elles sont sœurs, le marquis de Méjanes, fondateur de la bibliothèque d'Aix, ayant été le contemporain d'Antoine René de Voyer d'Argenson, le fondateur de l'autre, tous deux ayant puisé aux mêmes sources ; bibliothèques de Colbert et de Daguesseau, de M^{me} de la Vallière, de M^{me} de Pompadour, etc.

Le marquis de Méjanes, dont Houdon a laissé le portrait, était né en 1729, à Arles. Il mourut en 1786 à Paris, léguant à sa province natale sa précieuse collection. Le jour où la province personne morale, disparut la ville d'Aix qui avait le bien fait en assumer les charges. Pour y pourvoir le marquis avait laissé une rente de 6.000 livres en actions de la Compagnie des Indes, aujourd'hui réduite à 2.000 francs. Cette somme postérieurement accrue d'un autre petit revenu de 356 francs, constitue toute la fortune de la bibliothèque. Cela ne suffit même pas à payer chaque année les reliures et il a fallu renoncer à faire exécuter les travaux de boisserie et de rayonnages ; les livres s'entassent dans des caisses. Enfin cette collection, dont n'importe quelle grande ville au monde s'enorgueillirait, n'a pas de catalogue. L'établissement d'un catalogue nécessite des frais et requiert le long effort d'hommes qualifiés. A la Méjanes, le conservateur, seul diplômé, et ses trois aides, suffisent à peine pour répondre aux demandes des centaines de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque chaque mois.

On ose à peine parler des conditions d'existence faites à ceux auxquels est confiée la conservation de telles collections ! Un chef de bureau, dans n'importe quelle administration, reçoit un traitement souvent supérieur à celui qui est alloué à un conservateur et garde chance d'avancement. La carrière du conservateur d'une grande bibliothèque de province est nécessairement terminée.

En vain l'Association des bibliothécaires français a-t-elle demandé que toutes les grandes bibliothèques classées fussent rattachées à l'Etat : cela leur a été refusé. Le ministre intéressé s'est contenté d'attirer l'attention des municipalités sur la valeur considérable du bien et sur la condition médiocre des gardiens. Les municipalités ayant leurs charges eussent pu, comme l'Etat, se désintéresser ; plusieurs ont fait cependant un effort et décrété l'assimilation du conservateur au « Chef de service » dans les bureaux de mairie !

Les édiles d'Aix veulent faire mieux et de nouveaux crédits pour la Méjanes seraient inscrits à de prochains budgets. S'ils réalisent le projet, ils donneront un bel exemple.

François CRUCY.



Une des salles de lecture.

LES SPORTS

Loin de se laisser abattre par les défaites cruelles, que nous avons eu le regret d'enregistrer, les Français, depuis quelque temps, connaissent de nouveau les joies du triomphe.

Après notre échec au dernier Grand Prix de l'A. C. F., échec dû en grande partie au marasme de notre industrie automobile, voici que le Meeting de Brescia, nous donne l'occasion de triompher par deux fois. En aviation à la même manifestation Sadi-Lecointe fut le grand vainqueur.

En cyclisme sur route, nous sommes moins brillants. Il en est de même à l'aviron. En sports athlétiques gros progrès et qui nous font bien augurer pour l'avenir. Il ne faut pas pourtant croire qu'on arrivera sans peine aux résultats espérés.

Nos athlètes d'avant-guerre ont disparu pendant la grande tourmente, ou fatigués ou vieillis ne peuvent plus retrouver la forme nécessaire aux grands exploits. Nous ne pouvons donc compter que sur les jeunes, les nouveaux venus au sport. Mais ceux-là, malgré les qualités admirables de notre race, ont besoin de se perfectionner, de prendre de la force.

Encore un an ou deux, et nos athlètes seront de la classe olympique.

Le grand match d'athlétisme France contre Angleterre, disputé au stade de Colombes, devant 25.000 personnes a été gagné de peu, très peu par l'Angleterre avec 123 points contre 118 à la France.

Comme on le voit, l'écart est très petit et prouve combien sont grands les progrès réalisés par nos athlètes.

Quoique battus, nos hommes ont remporté



Sadi-Lecointe, vainqueur du Grand Prix d'Aviation d'Italie.



Match France-Angleterre. Arrivée du 400 m. gagné par Féry.

cinq victoires contre six aux anglais. C'est là un résultat qui méritait d'être signalé.

Battus dans les 100, 200, 800, 1.500, 10.000 mètres et le saut en hauteur, nous avons triomphé dans le 400 mètres avec Féry (50 sec.) ; le 5.000 mètres avec Guillemot, (15 m. 23 s.) ; le 110 mètres haies (16 s. 2/5) avec Bernard, le saut en longueur (6 m. 63) avec Couillaud et le lancement de poids 13 m. 80 avec Paoli.



Dans sa tribune, à Brescia, le Roi d'Italie s'entretient avec le Général de Alberti, commandant le Corps d'armée de Milan.

Encore un effort et nos nouveaux athlètes connaîtront le grand triomphe.

L'automobilisme et l'aéronautique français ont triomphé sur presque toute la ligne au Meeting Brescia qui s'est terminé lundi dernier.

Nous avons déjà signalé la victoire remportée par Goux dans les voitures, et Sadi Lecointe dans l'aviation. Depuis, Frederick pilotant une voiturette française Bugatti, a fait une fois de plus triompher nos couleurs dans le grand Meeting italien, auquel assistèrent S. M. le Roi d'Italie et les membres du Gouvernement.

Nouvelle victoire française. En tennis à Roubaix, l'équipe de France a battu l'équipe de l'Angleterre par 18 points à 6, 57 sets à 29, 470 jeux à 355.

Les belges décidément imbattables sur route, viennent après Paris-Brest-Paris, de triompher dans l'épreuve cycliste Paris, Dijon-Lyon, qui a été gagnée par Thys-Rossius.

Au cours des championnats d'Europe d'aviron, disputés à Amsterdam, la France s'est classée seconde en 4 rameurs de pointe et en 2 rameurs de pointe. C'est peu, mais nos rameurs sont jeunes et de taille à en appeler de leur défaite l'an prochain.

Nous avons en son temps donné le récit de l'exploit accompli par l'aviateur H. Duraufour se



Goux, vainqueur du Grand Prix Automobile d'Italie, sur voiture Pallot.



Friedrich, vainqueur de la Course des Voiturettes en Italie.

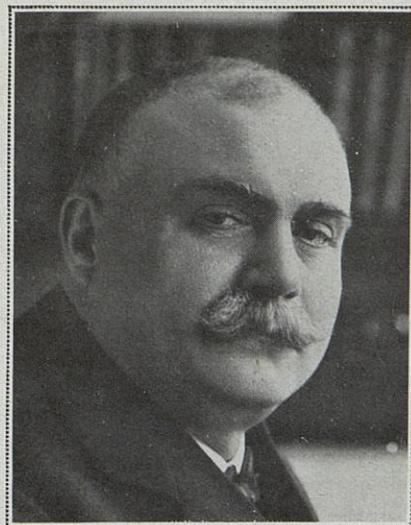


Une curieuse photo de l'atterrissement de Duraufour au Mont-Blanc.

posant près du sommet du Mont-Blanc au col du Dome.

Nous publions aujourd'hui un document unique et représentant au premier plan l'arrivée de Brunet Président de la Corporation montagnarde genevoise, conduisant la caravane des alpinistes genevois, au second plan, l'avion de H. Duraufour, très nettement détaché sur la neige et dans le fond, le Mont Blanc.

Daniel COUSIN.



M. Claveille, ancien Ministre des Travaux publics, qui vient de mourir.

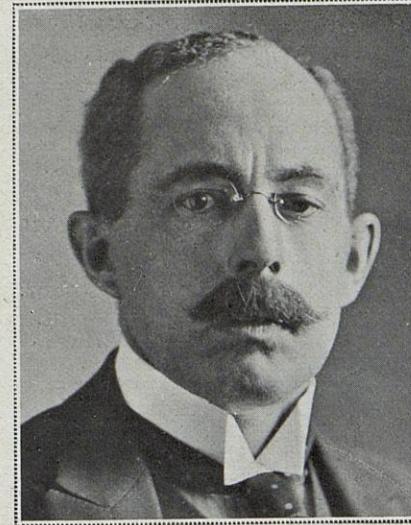


Une nouvelle statue de Gambetta, à Neuville.

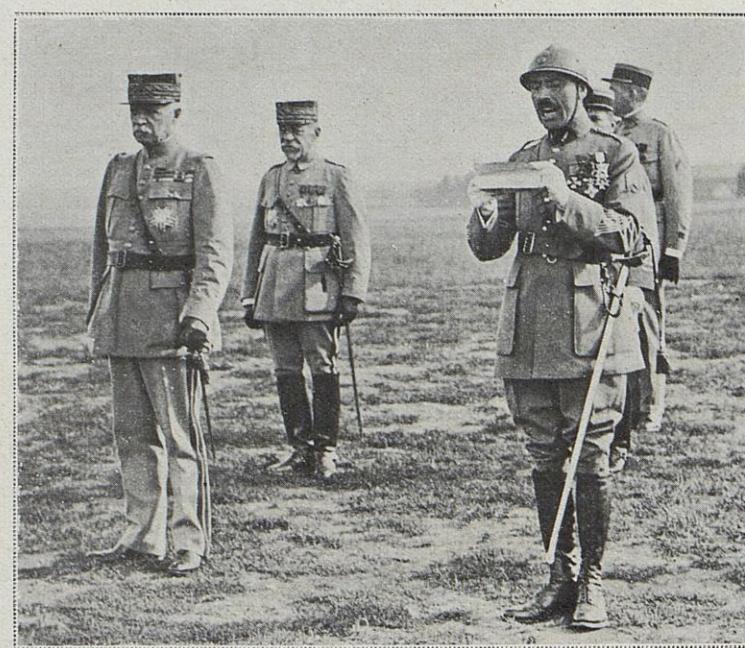
BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



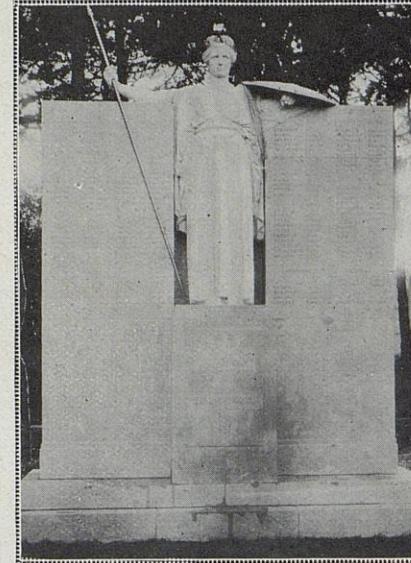
Le Bureau du Congrès Pan-Noir réuni récemment à Paris.



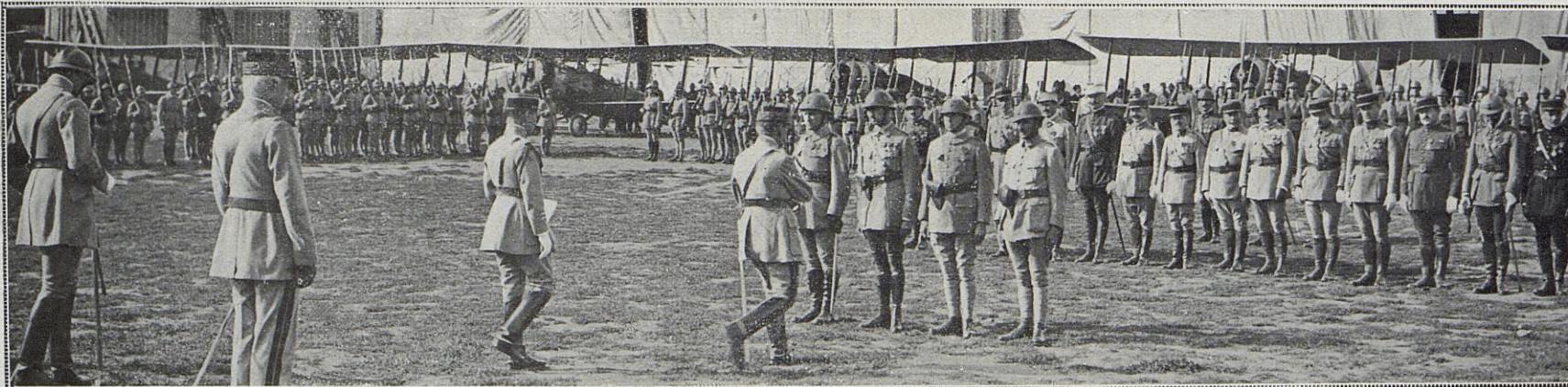
Le nouveau Président de la Société des Nations, M. Van Karnebeeck.



En présence du Maréchal Fayolle, le Commandant de Laffont lit les citations de Guynemer.



Le monument élevé par Deauville à ses morts de guerre.

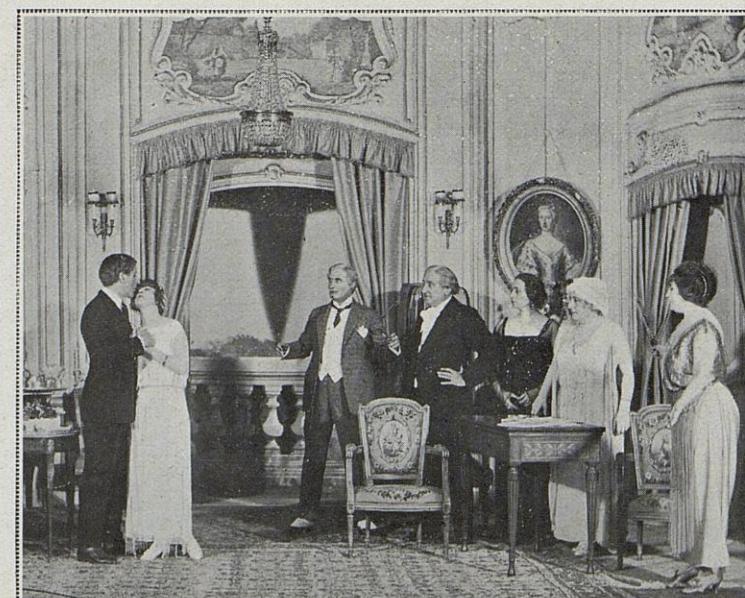


Pour honorer la mémoire de Guynemer une prise d'armes a eu lieu au Bourget. Le Maréchal Fayolle décora plusieurs officiers du Centre Aéronautique.

THÉATRES

THÉATRE EDOUARD VII : *Le Cœur dispose* (Reprise). Trois actes de M. F. de Croisset.

Le public en 1921, prend à cette pièce le même plaisir qu'en 1912 et il ne pouvait en être autrement. C'est une jolie histoire d'amour qui se déroule entre deux jeunes gens bien modernes, très vivants, tout pareils à ceux que nous continuons à rencontrer. Au début, tout les sépare et tout les unira à la fin de ces trois actes ingénieux, variés, amusants. Robert Levaltier demeure tout aussi sympathique que naguère, il n'a rien perdu de ses fières qualités. Son allure vive, ses phrases et ses gestes précis, sa volonté d'arriver par tous les moyens honnêtes, sa façon cavalière de traiter les deux profiteurs, tout cela ne campe-t-il pas de façon définitive le héros moderne, aussi passionnant que son prédecesseur de cape et d'épée? M. André Brûlé personifie le personnage aussi complètement, aussi parfaitement que



Une scène du "Cœur dispose". Au premier plan, à gauche : M. Brûlé et Mme Lélie.

lors de la création et, à côté de lui, Mme Lélie est une Hélène délicieuse en tous points ; hautaine d'abord, puis inquiète, puis naïvement trompée par les allures patelines de Houzier, se reprenant avec dignité, elle est tout le temps la vraie jeune fille dont le cœur est en train de s'éveiller. Et n'est-ce pas là une seconde justification du titre de la pièce, la première étant fournie par Robert qui, on se le rappelle, entre comme secrétaire chez le richissime et peu intelligent Miran-Charville avec l'arrière pensée d'épouser la fille de la maison, et se trouble éperdument dès qu'il rencontre celle-ci et se sent devenir amoureux ?

De nombreux personnages entourent les deux protagonistes, tous mêlés à l'action de façon à la faire progresser, suivant la formule des bons auteurs ; signalons parmi eux M. Villa dont le gros comique va s'affirmer, M. Saint-Bonnet qui a de l'aisance et de l'allure en Miran Charville, Mmes Dehon et Ael, M. Saint-Paul qui a tracé une curieuse silhouette de vieux secrétaire.

Marcel FOURNIER.

LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

Le retour à l'unité budgétaire

Au début de la guerre le pays a vécu sous le régime des douzièmes provisoires, puis il est revenu ensuite au régime normal. Les Chambres, chaque année votaient un budget régulier avec, il est vrai, un retard de plusieurs mois. La loi de finances de 1920 date du 25 juin, celle de 1921 a été promulguée à la fin du mois de mai.

Nos budgets ont manqué de clarté depuis trois ans car ils comportaient un budget ordinaire, un budget extraordinaire, un budget des dépenses recouvrables, un budget d'Alsace-Lorraine, des comptes spéciaux du trésor dont le nombre et l'importance rendaient difficile l'examen. Cette diversité de comptes avait été imposée par la complexité d'une situation politique et administrative sans précédent, il se peut, mais véritablement cet épargillement des dépenses ne permettait plus aux contribuables français de se faire une idée à peu près exacte de la marche des finances publiques ; il était perdu dans la masse des documents qu'il lui fallait totaliser pour connaître l'ensemble des charges de la nation.

Avec le budget de 1922, si le Parlement admet la manière de voir du gouvernement, nous allons revenir à la règle de l'unité budgétaire.

Le budget extraordinaire, institué par la loi de finances de l'exercice 1920 avec une dotation de 5.420 millions, a subsisté au cours de l'exercice 1921 avec une dotation de 3.236 millions. Il groupait, en premier lieu, des dépenses militaires afférentes à la liquidation des charges directes laissées par la guerre et à certaines opérations extérieures, telles que l'entretien de nos troupes d'occupation du bassin de la Sarre, de l'armée du Levant, de l'armée d'Orient. En second lieu, il comportait des dépenses des services civils dues à des situations exceptionnelles, telles que les indemnités aux petits propriétaires, les dépenses des hauts commissariats, le service des réfugiés.

Ce budget extraordinaire est appelé à disparaître : dans le projet de budget de 1922, on a simplement inscrit, à la suite des dépenses ordinaires, dans la même nomenclature budgétaire, les dépenses exceptionnelles qui ont encore paru exiger une dotation. Quelques financiers regretteront peut-être cette manière de procéder car le budget extraordinaire avait l'avantage de mettre en vedette des dépenses qu'il importe de voir diminuer d'abord, disparaître ensuite, mais pour rendre facile la surveillance, on a pris soin de ranger ces dépenses à part dans la nomenclature budgétaire où elles forment, à chaque ministère, une section spéciale.

Concurremment à la suppression du budget extraordinaire, le gouvernement propose de supprimer le budget spécial d'Alsace et Lorraine et de rattacher ses recettes et ses dépenses au budget général de l'Etat.

Présentement, le budget d'Alsace et Lorraine est préparé par le commissaire général ; il est approuvé par un décret, qui est soumis à la ratification des Chambres. C'est ainsi qu'a été établi le budget de 1921, qui se présente sous la forme d'un budget local ordinaire, équilibré en recettes et en dépenses et d'un budget extraordinaire, dont les dépenses sont couvertes au moyen d'une subvention inscrite au budget de l'Etat.

Ce régime ne saurait être maintenu. La nation française est une et il serait inadmissible de continuer à établir une distinction entre deux parties de l'unité française. Les recettes fournies par les contribuables alsaciens et lorrains, à qui le régime fiscal français est désormais appliqué, viendront se totaliser et se confondre dans la masse du budget français ; les dépenses au contraire ne seront pas encore inscrites entre les divers départements ministériels, elles formeront une section spéciale du budget du Ministère des Finances et les crédits relatifs aux divers services des départements rattachés seront administrés par le haut Commissaire de la République.

L'unité budgétaire ne serait point complètement rétablie si ne disparaissaient en 1922 les comptes spéciaux du Trésor.

Les services spéciaux du Trésor tirent leur origine de la corrélation naturelle qui existe entre certaines ressources et certaines charges et de l'idée d'affecter particulièrement les unes à l'acquittement des autres. Cette spécialisation paraît à première vue toute naturelle, elle est cependant dangereuse, car c'est un principe fondamental qu'en matière budgétaire il ne doit pas exister de spécialisations. L'ensemble des recettes doit couvrir la totalité des dépenses.

Au cours de ces dernières années, l'Etat a assumé un certain nombre d'entreprises industrielles ou commerciales d'une ampleur sans précédent. Il a été — avec quel succès, on le sait — acheteur et vendeur de blés, de charbons, d'alcools, affréteur de navires, assureur maritime et pour parer à ces opérations si diverses, il a fallu recourir à la création de comptes spéciaux. Afin de justifier ces créations, on a fait valoir que la spécialité par exercice, l'impossibilité de prévoir longtemps à l'avance des dépenses,

les suivants : approvisionnements en produits chimiques agricoles, avances aux Chambres de commerce à l'occasion de la guerre, avances aux industriels pour les besoins de la défense nationale, assurances maritimes contre les risques de guerre, avances aux armateurs pour achat de navires. A la fin de sa dernière session, le Parlement a autorisé le gouvernement à liquider la flotte d'Etat et cette autorisation va fournir le moyen de mettre un terme à des opérations désastreuses dans le passé. Malheureusement, cette liquidation ne pourra s'effectuer que fort lentement, l'armement n'ayant plus guère besoin de navires à raison de la crise mondiale. En manquerait-il d'ailleurs, qu'il n'en pourrait acquérir que difficilement, l'article 2 de la loi relative à la liquidation de la flotte d'Etat stipulant qu'en les contrats de ventes de navires doivent être approuvés par les Chambres !

Outre ces comptes spéciaux relatifs à des avances ou à des opérations commerciales, il



La façade du Ministère des Finances dans le Palais du Louvre.

essentiellement variables suivant les besoins et suivant les cours des marchandises ou du change, étaient des obstacles insurmontables à l'inscription de telles opérations dans le budget général. Pour les décrire, on a eu recours à la formule des services spéciaux du Trésor. Aussi bien, en 1920, le montant total des recettes et des dépenses effectuées à ce titre atteignait-il une trentaine de milliards.

Ces services spéciaux assumés par l'Etat ont creusé un gouffre profond dans nos finances. L'Etat n'est ni industriel ni commerçant ; il le prouve chaque jour dans l'exploitation de ses chemins de fer, du téléphone, de ses manufactures et de ses arsenaux. L'Etat marchand de charbons, de blés, d'alcools ou armateur n'a connu que des déboires et toutes ses entreprises se sont soldées par des déficits dont il sera malaisé de connaître le montant total.

Lorsque le déficit devient un mal chronique dans une exploitation publique, il est dangereux de mettre à sa disposition des ressources presque illimitées. Conscientes du danger que les exploitations étatiques nouvelles faisaient courir aux finances publiques, les Chambres ont tenté de renforcer leur contrôle sur les dépenses des services dont la guerre avait nécessité la création. Elles ont pris quelques mesures destinées à jeter la lumière sur les opérations comptables des entreprises industrielles et commerciales de l'Etat, mais celles-ci n'ont qu'une efficacité restreinte. Il convient de supprimer le mal en supprimant ses causes, il faut mettre fin aux entreprises elles-mêmes.

Déjà on a commencé la liquidation de celles-ci. Les opérations du ravitaillement, qui ont imposé au Trésor des charges de plusieurs milliards, ont pris fin le 15 août 1921 ; d'autres comptes de guerre sont également en liquidation notamment

en existe encore deux autres : ce sont les comptes des alcools et ceux des charbons et combustibles.

Celui des alcools tire son origine de la loi du 30 juin 1916, qui a réservé à l'Etat la totalité de la production des alcools d'industrie ; pendant la guerre, l'achat et la vente des alcools ont été effectués par le service des poudres, en vertu de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires. La législation des réquisitions ayant cessé d'être applicable le 30 juin 1919, il a été nécessaire de prendre des mesures pour payer après cette date les alcools livrés ou commandés et procéder à leur vente. Jusqu'ici il n'a pas été possible de réaliser le stock d'alcool que détient encore le service des poudres. Plus facile à liquider a été le compte des charbons dont l'apurement commencé il y a plusieurs mois se poursuit aisément.

Les comptes spéciaux, concernant des opérations industrielles ou commerciales de l'Etat, sont donc en voie de liquidation et vont disparaître du budget ; les charges de ces parasites ne pèsent plus sur la trésorerie. Leur abolition ainsi que la suppression du budget extraordinaire va permettre le retour à la règle de l'unité budgétaire et bientôt on verra poindre l'heure à laquelle tous les contribuables sauront exactement à quoi s'en tenir sur le total des dépenses du pays.

Celles-ci d'ailleurs sont légèrement en diminution : en effet, l'ensemble des crédits accordés en 1921 pour les budgets ordinaires et extraordinaire s'élevait à 26.499.179.368 francs ; le montant des crédits demandés pour 1922 atteint le chiffre de 24.932.201.835 francs, en diminution de 1.566.977.533 francs sur l'année précédente. Ce chiffre comporte désormais le total de toutes les dépenses prévues pour l'exercice 1922, il forme l'ensemble d'un budget redevenu unique.

Les Travaux de la Commission du Budget

La Commission des Finances, dont le zèle doit être loué, s'expose, par la méthode de travail qu'elle a choisie, à un double et redoutable danger.

Dès sa réunion du 31 août, sous la présidence de M. Maurice Maunoury, elle a arrêté définitivement, les termes d'un questionnaire qu'elle a cru devoir adresser au Président du Conseil avant que d'aborder l'étude approfondie du budget de 1922.

On connaît le contenu et la réponse que le Chef du Gouvernement lui a réservée.

Il ne s'agissait dans ce questionnaire ni d'équilibre budgétaire ni de ressources ou de dépenses contenues dans l'exposé des motifs présenté par l'honorable M. Paul Doumer. La Commission ne formulait ni critiques ni réserves adressées à ce projet ou à son auteur. Le projet était-il obscur ou incomplet? Nécessitait-il aux yeux du Parlement des éclaircissements nouveaux et indispensables? Que non pas! C'est le budget ordinaire qui figurait en date à l'ordre du jour de la Commission. Or on ne parlait dans ce document, magistralement dressé par M. de Lasteyrie lui-même, que de frais d'occupation, de bateaux allemands, de charbon, de mines de la Sarre, de versements en nature et priorité belge et, par voie de conséquence, de dette de l'Allemagne, sanctions économiques et de ratification des accords du 13 août.

Ce n'est qu'après l'envoi de ce questionnaire imprévu, dont la place ne pouvait se trouver que dans la discussion des dépenses recouvrables, que la Commission s'est préoccupée du véritable objet de sa réunion, c'est-à-dire de l'examen du budget de 1922 et notamment du budget de la marine.

Notre éminent confrère *Le Temps* a recherché les raisons de ce substantiel hors d'œuvre que les agences ont fait savourer au public avant même que le Président du Conseil fût invité à y goûter.

Ces raisons sont difficiles à déterminer, tellement le procédé est nouveau et la méthode inattendue.

La Commission « pouvait se saisir du projet, dit *Le Temps*, tel qu'il est établi par le Ministre des Finances, évoluer dans les limites strictes de ses 24 milliards 932 millions de dépenses et de ses 25 milliards 19 millions de recettes... rognier ici, ajouter là et clore son étude par un équilibre sensiblement semblable à celui du projet. C'était suivre la courbe classique de ses travaux. C'était en quelque sorte la leçon rituelle d'anatomie. »

Si donc de ces méthodes désuètes, où seul l'équilibre du budget est en jeu, où se pratique le respect des règles financières, où s'affirme le contrôle, où chacun recherche les économies nécessaires à la vie de la Nation, où s'adaptent laborieusement les impôts nouveaux aux délicats contours de la vie économique, où le premier devoir dans cette époque troublée est de remanier la fiscalité pour la simplifier, la clarifier, au plus grand profit du contribuable; où se pourchasse enfin le hideux déficit que l'ingéniosité du Ministre et des Commissaires parvient à combler.

La Commission a choisi, à la presque unanimité de ses membres, une autre méthode.

Etudiant le budget ordinaire, elle a poursuivi la recherche de ressources improbables réservées en tout état de cause au budget extraordinaire. C'est sans doute ce qu'elle a appelé « voir où l'on va ».

Se dressant, s'il faut en croire notre confrère, contre les sarcasmes de ses devanciers, qui la baptiseraient « Chambre des impôts, des lenteurs et des retards » elle aurait voulu échapper ici aux « pièges tendus à son inexpérience » et « briser le réseau de méthodes parlementaires vicieuses » dont le maintien, jusqu'à présent, « aurait été arraché à sa faiblesse ».

UNE POLITIQUE D'APPLICATION DU TRAITÉ DE PAIX

Nos lecteurs savent la campagne ardente, que le Monde Illustré mène, depuis six mois, en faveur d'une politique de réparations en nature. Le Gouvernement, par les accords Loucheur-Rathenau, semble avoir fait sienne notre thèse.

Ecoutez la voix éloquente d'un jeune député de l'opposition, M. Paul Reynaud, membre de la Commission des Affaires extérieures, plaider la même cause, dans la Revue hebdomadaire. Espérons que les intérêts de la Nation auront le pas, « sur la politique des fournisseurs. »

Si nous regardons l'état économique du monde, que voyons-nous?

L'Allemagne surproductrice et la France dévastée sont, dans une certaine mesure, deux Etats complémentaires, la France offrant un débouché aux produits fabriqués allemands. Au contraire, toute application du traité qui aurait pour effet d'amener une exportation intensive des marchandises allemandes sur les marchés mondiaux serait désastreuse pour l'Amérique et pour l'Angleterre qui ne pourraient lutter contre des produits auxquels est incorporée une main-d'œuvre payée en monnaie dépréciée. Il était, dès lors, dans l'intérêt de l'Angleterre et des Etats-Unis que les produits allemands fussent dérivés vers la France pour y combler le trou des régions dévastées, *fût-ce au prix du rétablissement de la priorité lorsqu'il s'agit de livraisons en nature.*

Nous en avons la preuve dans les doléances que soulève l'accord de Londres, malgré l'amputation qu'il a infligée à la créance des Alliés sur l'Allemagne. Les banquiers de la Cité reprochent à M. Lloyd George de ne pas avoir appliquée à Londres les sages paroles qu'il prononçait le 5 février, à Birmingham, deux mois avant

l'accord : « Il ne convient pas de permettre à l'Allemagne de s'acquitter suivant des modalités qui causeraient un plus grand préjudice au pays qui recevrait le paiement que si elle ne payait pas du tout. » Et, devançant M. Mac Kenna, un autre ministre, M. Winston Churchill disait à Manchester, le 8 juin dernier, que, pour l'Angleterre et les Etats-Unis, où la guerre n'a pas créé, comme en France, un vide artificiel, l'importation d'un grand nombre de produits manufacturés allemands amènerait des résultats identiques à ceux qui découlent de la violation des lois économiques connu sous le nom de *dumping...* C'est ici, que doit être mise en cause la politique économique de la France relativement à l'exécution du traité.

Au lendemain de l'armistice, lorsque nos armées venaient d'occuper la Rhénanie, les populations, qui avaient tremblé en pensant aux représailles possibles contre les crimes de leurs soldats, trop heureuses de constater que les vainqueurs laissaient leur pays intact, étaient prêtes à faire des livraisons en nature sur la plus grande échelle. Quoi de plus légitime que de faire communiquer ce vase plein qu'était l'industrieuse Rhénanie avec ce vase vide qu'étaient nos régions dévastées. C'est la première chose à laquelle aient pensé nos représentants civils et militaires sur le Rhin.

Mais les délégués des grands syndicats producteurs français vinrent trouver notre haut-commissaire et lui dirent : « Prenez garde, vous allez faire baisser les prix! »

Que cette politique fut la leur, qu'ils n'aient pas compris que leur fortune était liée au rétablissement rapide du pays, c'est excusable; mais, ce qui est plus grave, c'est que ce fut aussi celle du gouvernement d'alors. Le résultat fut que la Rhénanie conserva son manteau de richesses et que les provinces dévastées restèrent nues.

Qu'on nous permette de faire observer que ces critiques, furent-elles totalement injustifiées, ont été formulées récemment par un membre éminent mais nouveau de l'Assemblée, M. Reibel, qu'il serait suprêmement injuste de qualifier, lui, le concurrent heureux de M. Franklin Bouillon, « de demi solde du radical socialisme et du socialisme ».

« Bonne méthode » dit *Le Temps*, en ne la justifiant, on nous l'accordera que par des considérations politiques, qui n'ont qu'un rapport lointain avec l'étude du Budget; mais bonne méthode seulement ajoute notre confrère — *in cauda venenum* — à une double condition.

La première c'est que l'examen de tous les problèmes soit fait « à fond et avec suite ». La seconde : « c'est que ce soit bien un examen financier « que les membres, tous les membres de la Commission poursuivent et non « pas une intrigue politique qui s'ouvre. On a connu des Commissions du « Budget ayant la guerre où les questions budgétaires étaient infectées du « virus politique. Ici aujourd'hui pas de retour à d'aussi détestables pratiques. Ni intrigues, ni ambitions, ni espérances, ni rancunes ».

Nous ne prêtons pas en ce qui nous concerne à la Commission d'autre noirs desseins. Ni certains commissaires, ni les candidats au concours de *l'Echo de Paris* — ils sont quelques-uns à faire partie de la Commission — n'ont d'arrière pensées politiques, lorsqu'ils poursuivent la rédaction du questionnaire relatif aux accords du 13 août : « seul le bien public, l'intérêt « général, l'assainissement de nos finances, la consolidation de notre crédit « sont les mobiles qui les guident. »

Quoiqu'il en soit d'ailleurs, nous pensons que la méthode est mauvaise pour deux raisons qu'on nous permettra de résumer brièvement.

La première c'est qu'il s'agit, avant tout, d'arriver à l'équilibre du budget par des mesures que le *Monde Illustré* a récemment exposées et qu'il n'est pas trop d'un labeur acharné pour y arriver en temps utile, et éviter par là même, même les douzièmes provisoires et leur cortège habituel de crédits supplémentaires.

La seconde c'est qu'aucun commissaire ne peut ignorer les stipulations du traité de Versailles, sanctionnées par les accords de Londres et par conséquent ne pas apercevoir la futilité du questionnaire.

Quoiqu'il advienne des décisions du 13 août, la priorité belge jouera, en vertu d'articles formels, acceptés en 1919 par tous les Alliés et ratifiés par les Chambres et nous ne toucherons pas un centime du premier milliard versé par l'Allemagne.

Alors il ne s'agit donc pas, en la circonstance, « négligeant un instant le squelette du projet lui-même (il s'agit du budget) de chercher la « vie qui circule autour de lui, examiner les éléments nombreux, vastes « et profonds que peuvent avoir sur le budget de 1922 des répercussions « incalculables ».

C'est de politique qu'il s'agit et de faire pièce, à chaque pas, au Ministre des Finances, qu'il s'agisse d'impôts, comme le doublement de la taxe sur le chiffre d'affaires, ou, ce qui est plus grave encore, qu'il soit question de 700 millions d'économies réalisées sur la masse monstrueuse des traitements de nos fonctionnaires.

Il semble bien qu'en cette matière, la Sous-Commission chargée de l'étude du problème ait d'un coup de crayon inscrit 300 millions de dépenses à notre passif.

Nous supplions la Commission du Budget d'y prendre garde.
Elle s'engage dans une mauvaise voie.

Jacques STERN.

De même, M. Tardieu raconte, dans *la Paix*, qu'il avait obtenu, à la même époque, le concours du gouvernement américain pour la reconstruction des régions dévastées. Même refus, pour la même raison.

Aujourd'hui, cette politique des fournisseurs a puisé dans la crise économique mondiale — comme si la crise provenait de l'insuffisance des besoins! — des arguments nouveaux, et si une bonne fée levait sa baguette pour reconstruire par enchantement nos régions dévastées, certains retiendraient son bras en lui disant : « Arrête, bonne fée, tu vas annuler des commandes! »

Sans doute, il faudrait des tempéraments nombreux à la reconstruction en nature exécutée par l'agresseur vaincu. Mais d'autre part des voix autorisées se sont élevées parmi les industriels français pour signaler le danger d'une politique qui donne pour objectif unique à notre industrie nationale de combler le trou des régions libérées, de telle sorte que lorsque, dans quinze ou vingt ans, le trou sera comblé, notre place sera occupée, sur les marchés du monde, par l'Allemagne, que nous aurons forcée à exporter au loin pour nous payer. Et, tandis que notre industrie serait absorbée par cet effort surhumain, aucune grande œuvre ne se ferait en France, — car il faut choisir, — aucun port ne serait agrandi, aucun canal creusé, et la tuberculeuse ravagerait les villes surpeuplées. Quelle analogie avec notre politique d'avant-guerre, qui exportait nos capitaux pour outiller les pays étrangers, laissant la France, rentière du monde, détournée des voies de l'expansion mondiale et de la production de la richesse, seule source des lois sociales, glisser sur la pente de la décadence économique! Même hauteur de vues, même prédominance des intérêts particuliers!

Études Financières

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

La Compagnie Générale des Eaux figurait, avant la guerre, parmi des entreprises assez nombreuses alors, mais aujourd'hui clairsemées, qui assuraient à leurs actionnaires, avec le bénéfice des plus-values que recherchent les acquéreurs de valeurs à revenu variable, l'avantage de la sécurité et de la stabilité du revenu propres aux valeurs à revenu fixe.

Au cours de la période de soixante ans qui s'était écoulée depuis sa fondation, en 1853, au capital de 20 millions, porté à 40 millions en 1881, et représenté par 80.000 actions de 500 francs, la courbe de ses dividendes n'avait présenté que quelques rares irrégularités. Durant les trente dernières années, notamment, elle n'accusait pas un seul fléchissement, le revenu donné par les actions s'étant graduellement élevé, par échelons successifs de quelques francs, du chiffre de 50 francs en 1882 à celui de 94 francs en 1913.

La guerre a mis un terme à ce développement, sans doute lent, mais qui paraissait susceptible de se continuer longtemps encore. Le dividende, après avoir été ramené à 52 francs pour l'exercice 1914, puis fixé à 62 fr. 50 pour les quatre exercices suivants, a subi, de nouveau, une réduction notable : pour les deux derniers exercices, il a été limité à l'intérêt statutaire de 4 %, soit à 20 francs par action non amortie, les actions de jouissance ne recevant plus aucune rémunération.

C'est que les modifications profondes aux conditions économiques résultant de la guerre ont eu, sur les diverses exploitations de la Compagnie générale des Eaux, des répercussions qui, pour différer d'importance suivant la nature de ces exploitations, n'en ont pas moins revêtu, dans l'ensemble, un caractère de gravité très accusé.

En ce qui concerne les services de distribution d'eau pour lesquels la Compagnie — ainsi qu'il en est à Paris, à Reims et à Meaux — ne joue que le rôle de régisseur, et se borne, par conséquent, à assumer la charge des relations avec les abonnés utilisant l'eau fournie par les communes, elle n'a vu s'ajouter à ses dépenses normales que le supplément afférent aux opérations d'ordre administratif (conclusion des abonnements, règlement et encaissement des prix des eaux consommées) auxquelles elle doit pourvoir. Bien que ce supplément soit très loin d'être négligeable, il est cependant resté dans des limites relativement normales, le total des dépenses de régie de l'exercice 1920 étant environ le triple du chiffre correspondant d'avant-guerre.

Mais les conditions dans lesquelles la Compagnie a effectué ses opérations ne sont trouvées plus profondément aggravées encore pour la plus grande partie de ses exploitations, situées principalement dans la banlieue de Paris et dans diverses villes ou banlieues de province, telles que Nice, Arcachon, Arras, Boulogne-sur-Mer, Lisieux, Morlaix, Villefranche (Rhône), etc., les banlieues de Lyon et de Rouen.

Là, en effet, le C. G. E., concessionnaire du service entier de la distribution des eaux, après avoir établi elle-même les canalisations, usines élévatoires et autres installations nécessaires, doit aussi en assurer le fonctionnement, ainsi que l'entretien et le développement. Elle a donc à faire face chaque année, à des dépenses très importantes en charbon et autres matières premières, ainsi qu'en produits ou appareils divers, tels que tuyaux, compteurs, etc.

On aperçoit immédiatement jusqu'à quel point la hausse des prix, particulièrement considérable dans ce domaine, a dû enfler les frais d'exploitation de la Compagnie : pour le charbon, par exemple, dont elle consomme environ 50.000 tonnes par an, le surcroît de débours n'a pas dû être, en 1920, inférieur à 13 ou 14 millions. Aussi bien le total des dépenses des réseaux de distribution concédés entièrement à la Compagnie s'est-il élevé en 1920 au quintuple environ du chiffre correspondant de 1913. Comme cette partie de l'exploitation de la Compagnie est de beaucoup la plus importante, c'est dans une proportion presque égale que s'est accru l'ensemble des dépenses de la Société.

Or, tandis que l'aggravation incessante des charges de la C. G. E. arrivait à prendre de telles proportions, les recettes correspondantes continuaient pendant cinq années d'être basées sur les tarifs d'avant-guerre. Ce n'est qu'en 1919, en effet, après qu'il fallut abandonner les espoirs de rapide retour à la situation économique normale qu'avait fait naître un peu partout la conclusion d'une paix victorieuse, que la Compagnie a introduit auprès des municipalités des demandes tendant à obtenir des relèvements de tarifs devenus désormais inévitables. Comme on l'imagine, les pourparlers avec les communes n'ont pas laissé que d'être fort laborieux, et, seul encore, l'exercice 1920

a pu profiter, en partie seulement, d'ailleurs, de produits supplémentaires provenant des tarifs nouveaux.

Ainsi, l'augmentation à Paris du prix de l'eau, qui a été presque doublé, n'est devenue effective qu'au mois de juillet 1920 pour l'eau de source, et au 1^{er} janvier 1921 en ce qui concerne l'eau de rivière. Il va de soi que l'allocation de régisseur reçue de la Compagnie en 1920 n'a pas atteint le chiffre auquel elle s'élèvera pour les années suivantes.

Dans la banlieue de Paris et en province, où, comme nous l'avons vu, la Compagnie assure généralement le service tout entier de la distribution d'eau, elle a pu, au cours de 1920, obtenir le consentement du plus grand nombre des municipalités intéressées à la mise en vigueur de majorations de tarifs. Ces majorations résultent ordinairement d'ententes n'ayant qu'un caractère provisoire, mais qui doivent, après mise au point, donner naissance à des conventions définitives instituant un régime susceptible d'assurer, au moins dans une certaine mesure, l'équilibre indispensable entre les recettes de la Compagnie et ses charges industrielles ou financières.

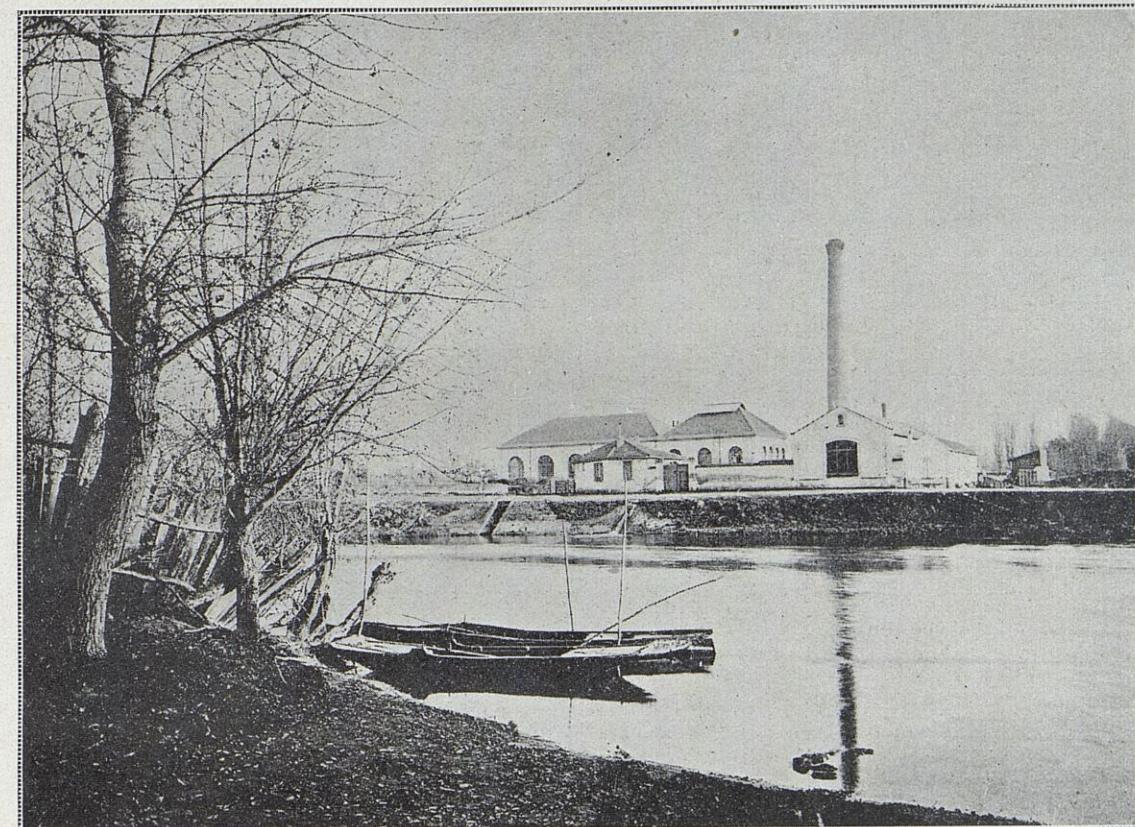
Les tarifs nouveaux reposent en partie sur la

matières premières représentant sensiblement plus de la moitié de ses frais d'exploitation, il semble bien qu'il y ait tout lieu de croire, sans qu'on puisse le garantir, que le régime dont elle est en train d'assurer l'instauration définitive, rétablira, entre ses recettes et ses charges, leur rapport d'avant-guerre, qui lui avait valu un aussi long passé de fonctionnement régulier et rémunérateur.

Par ailleurs, du reste, l'examen de sa situation, telle que la présentent ses derniers comptes rendus annuels, conduit à diverses constatations, pour la plupart satisfaisantes.

Des diverses filiales créées par la Compagnie, soit seule, soit en coopération avec d'autres entreprises, et qui comprennent notamment la Société auxiliaire des distributions d'eau, la Société des eaux du Nord, la Compagnie des eaux de Vannes et la Société des eaux de Melun, la plupart ont donné, pour 1920, des résultats bénéficiaires. De ce fait, la C. G. E. a pu inscrire, au crédit de son compte de profits et pertes de l'année dernière, une somme d'environ un demi-million, qui représente plus de 12 % de la valeur pour laquelle les participations figurent au bilan, et qui paraît susceptible d'augmentation au cours des années à venir.

Il convient également de noter ici que la Compa-



L'usine de Méry-sur-Oise.

notion d'*index économique*, à laquelle la circulaire du Ministre des Travaux publics du 24 novembre 1919 a donné, en quelque sorte, une consécration officielle. En dehors d'une augmentation fixe correspondant à l'accroissement des charges d'ordre général de la Compagnie, le prix de l'eau comprend une majoration variable devant couvrir l'accroissement des dépenses de charbon et de matières premières. Cette majoration consiste dans le produit d'un *index charbon*, dont l'application élèvera ou abaissera automatiquement les tarifs en vigueur dans la proportion de 1 centime par mètre cube pour toute variation de 10 francs se produisant dans le prix de la tonne de charbon. Observons, à ce sujet, que par application de cette règle, la baisse du charbon qui s'est poursuivie depuis la fin de 1920 entraînera, dès cette année, une réduction du prix de l'eau dans la banlieue de Paris et pour la plupart des concessions de province de la Compagnie.

**

Le système suivant lequel seront désormais réglés les tarifs de la C. G. E. est évidemment de nature à la protéger contre l'accroissement de ses dépenses en matières premières ; mais elle reste cependant soumise à certains aléas en ce qui concerne ses dépenses d'ordre général. Une nouvelle hausse des prix — dont il serait téméraire d'annoncer l'impossibilité — pourrait porter ces dépenses à un chiffre supérieur au produit de la partie fixe du prix de l'eau destinée à les couvrir. Il est assurément regrettable qu'en raison, sans doute, de la complexité de la question et des difficultés inhérentes aux négociations qu'il lui a fallu conduire avec un grand nombre de municipalités, parfois rebelles à certaines nouveautés, la Compagnie n'ait pu, pour la totalité de ses charges industrielles, se placer dans la même situation que pour une partie d'entre elles.

Cependant, si l'on observe que ses dépenses en

gnie peut aussi escompter, à plus ou moins brève échéance, un certain supplément de recettes à provenir les redressements que subira vraisemblablement le montant des annuités payées par les villes de Lyon, Rouen et Toulon pour le rachat de leurs concessions d'eau, et dont le total, tel qu'il résulte d'ententes provisoires, s'élève actuellement à environ 1.950.000 francs.

Au surplus, la politique financière de la Compagnie semble s'être toujours inspirée de sentiments de prudence. L'amortissement des immobilisations, effectué, soit par inscription directe à des comptes d'amortissement spéciaux, soit par le remboursement des obligations ou des actions au moyen de prélèvements sur les bénéfices annuels, a été poursuivi même durant les exercices difficiles qui se sont succédés depuis 1914. Au bilan du 31 décembre dernier, en regard du compte de premier établissement, s'élevant au total à 150 millions, figurait un ensemble de réserves ou d'amortissements d'environ 90 millions.

En ce qui concerne la situation de trésorerie, au sujet de laquelle le bilan ne fournit que des indications très vagues pour être utiles, on doit se borner à dire que le relèvement des tarifs et l'abaissement du prix du charbon, d'une part, et, d'autre part, les ressources fournies par l'emprunt de 12 millions et demi émis l'année dernière — et qui accroîtra, il est vrai, les charges annuelles d'environ un million — auront vraisemblablement rendu au fonds de roulement une importance suffisante.

En dehors du cas, où une nouvelle dépréciation du pouvoir d'achat du franc viendrait rendre insuffisante la rémunération accordée à la Compagnie pour ses dépenses d'ordre général, cette entreprise semble donc pouvoir retrouver, dans l'avenir, sinon sa situation d'autrefois, du moins la possibilité de rémunérer les capitaux engagés par ses actionnaires dans une proportion nominale équivalente à celle qui avait pu être atteinte avant la guerre.

A l'Etranger

LETTRE DE LONDRES

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 16 septembre 1921.

Depuis le commencement du mois, les conditions du marché monétaire ont été particulièrement faciles, et le nombre des crédits flottants n'a fait que s'accroître à Lombard Street.

On explique cette situation par la création de nouveaux crédits dont a eu besoin le Gouvernement pour faire face au paiement des £ 23 millions de coupons échus le 1^{er} septembre.

L'exposé de la situation des recettes publiques indique comment cette opération a été exécutée. Les Avances par Voies et Moyens de la Banque d'Angleterre ont été augmentées de £ 21 millions et les Avances des Départements Publics de £ 5 1/2 millions. Le total des Avances Temporaires passe ainsi à £ 207 1/2 millions. Pendant la dernière semaine les Bons du Trésor ont été réduits de £ 15 1/4 millions. Donc l'augmentation nette du total de la Dette Flottante est de £ 11 1/4 millions ; son chiffre est actuellement de £ 1.358 millions.

Au commencement de l'année financière la Dette Flottante atteignait £ 1.275. Il est donc probable que, par suite du grand nombre de Bons du Trésor ou autres venant bientôt à échéance, il sera impossible de réduire ce total. Seul, le paiement des Réparations peut laisser quelque espoir à ce sujet.

L'abondance des disponibilités sur le marché monétaire a eu pour effet d'améliorer sensiblement le cours des valeurs garanties ; mais les transactions faites sont encore très réduites. Les autres compartiments du Stock Exchange sont restés assez calmes, sauf celui des Grand Trunks. Il faut signaler également un regain d'activité dans les pétrolières et les kaffirs. Ces dernières se sont beaucoup améliorées depuis la baisse signalée, il y a deux ou trois semaines.

Le marché des nouvelles émissions est peu actif. D'après les statistiques de la London Joint City et Midland Bank, on constate que, durant le mois d'août, seulement £ 8 millions ont été offertes aux capitalistes. C'est le chiffre le plus bas enregistré. £ 1.501.000 ont été utilisées dans le Royaume Uni ; le reste a été surtout absorbé par les émissions des Colonies.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR PENDANT LE MOIS D'AOUT

Les résultats du commerce extérieur anglais pendant le dernier mois écoulé ne sont pas des plus encourageants. Toutefois, en tenant compte de la période des vacances, on constate une amélioration par rapport aux chiffres de juillet. Les importations sont en effet plus élevées de 8 millions de livres et les exportations ont augmenté de plus de 8 millions. Enfin les réexportations accusent une légère reprise.

Si on compare ces chiffres avec ceux du mois d'août 1920, on voit que le fléchissement est très important. Il faut cependant remarquer que la baisse des prix a eu une influence considérable sur le ralentissement du commerce extérieur.

Le tableau ci-dessous, où sont comparés les chiffres de 1921 et de 1920, donne un aperçu de cette baisse :

	Mois d'Août	
	1920	1921
Imports	£ 153,343,305	£ 88,581,040
Exports anglaises	£ 114,903,335	£ 51,349,307
Re-exports	£ 13,368,347	£ 9,997,779
Total des exports	£ 128,271,682	£ 61,344,086
Excédent des imports sur le total des exports	£ 25,071,623	£ 27,236,954
Augmentation ou diminution en août 1921		
Imports	— 64,762,265	— 42.3%
Exports anglaises	— 63,557,028	— 55.2%
Re-exports	— 3,370,568	— 25.2%
Total des exports	— 66,927,596	— 52.0%
Excédent des imports sur le total des exports	+ 2,165,331	+ 8.6%

L'excédent des imports est supérieur de plus de 2 millions de livres à celui du mois d'août 1920, mais il est moins élevé de presque un million que pendant le mois de juillet 1921.

Le total de la balance défavorable, à la date du 31 août, a été fortement réduit par rapport au chiffre de la période correspondante de 1920.

La baisse des imports se répartit comme suit : £ 11 1/4 millions sur les produits alimentaires,

les boissons et le tabac, £ 31 1/4 millions sur les matières premières, et £ 21 3/4 millions sur les objets manufacturés. Les importations de blé d'Amérique ont diminué de £ 5 1/2 millions, celles de l'Argentine de £ 4 1/2, du Canada de plus de £ 2 millions. Les entrées de viande enregistrent une plus-value de £ 2 1/2 millions.

Du côté des exportations, les sorties de charbon sont bien plus importantes qu'au mois de juillet ; mais, comparé au chiffre du mois d'août 1920, le total exporté, soit £ 5.668.600, lui est inférieur de £ 2.372.400. Mais ce sont les produits manufacturés qui accusent le fléchissement le plus sensible. Ainsi les cotonnades seules ont diminué de presque £ 25 millions, les lainages de £ 8 millions. La quantité de fers et aciers passe de 276.100 tonnes à 74.500 tonnes.

D'après les statistiques du Board of Trade le volume des marchandises importées en juillet atteint 4.050.000 tonnes contre 4.195.000 tonnes en juillet 1920. Celui des sorties est encore plus faible : 1.350.000 tonnes contre 3.657.400 il y a un an.

L'EXPLOITATION DU THÉ

A la suite d'une interview qu'il a eue avec l'un des principaux stock-brokers du marché du thé, notre correspondant de Londres nous communique les informations suivantes : l'avenir des compagnies de plantation apparaît comme très brillant. En effet les sommes, versées en trop pour le paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre, ont été recouvrées par la plupart de ces sociétés. En conséquence, celles-ci ont pu les utiliser soit pour le paiement de leurs dividendes, soit pour consolider leur situation financière et la ramener au même point où elle était, avant la désastreuse saison de 1920.

Ainsi, beaucoup de compagnies de plantation ont commencé la nouvelle saison sur des bases solides.

De plus, ce stock-broker, qui est une autorité en la matière, a signalé à notre correspondant que certaines compagnies avaient déjà vendu la prochaine récolte à des prix rémunérateurs, qui laisseraient de bons dividendes. Les planteurs se préoccupent davantage de la qualité de leur produit ; enfin le contrôle du Gouvernement anglais et l'égalisation des prix des différentes sortes de thé n'existent plus que pour mémoire.

Il faut cependant noter que les valeurs de ces compagnies sont exceptionnellement lourdes, que les marchés sont resserrés, et que les demandes des consommateurs sont faibles par suite de la dépression économique qui règne dans le monde entier.

États-Unis

LE CONGRÈS

ET LES CHEMINS DE FER

On est péniblement surpris aux États-Unis de voir que le Congrès n'a pu, avant les vacances, voter une loi portant quelques adoucissements à la situation des compagnies ferroviaires. La Chambre des Représentants a bien adopté le Railroad Refunding Bill, mais pas assez tôt cependant pour que le Sénat puisse le voter de son côté. Il est probable qu'une forte pression sera exercée sur ce dernier, à la rentrée des Chambres, afin d'étudier sans délai ce projet de loi. Mais la première réunion du Congrès n'aura lieu que dans un mois. Ce ne sera donc qu'à la fin de l'automne ou même au commencement de l'année prochaine, que les compagnies pourront bénéficier des mesures prises, si, toutefois, le Sénat adopte sans modifications le Bill tel qu'il a été voté par la Chambre.

Ce projet autorise la War Finance Corporation à acheter ou à vendre les valeurs des compagnies ferroviaires jusqu'à concurrence de 500 millions de dollars. Les titres, nantis auprès de l'Administration Fédérale des Chemins de fer pour les travaux et améliorations exécutés par le Gouvernement pendant sa période de contrôle et de gestion, ne pourront être achetés ou vendus au-dessous de leur prix d'origine.

La War Finance Corporation a déjà en sa possession 400 millions de dollars, mais une partie de cette somme doit servir à d'autres fins. Toutefois le total disponible, ajouté au montant détenu par la Railroad Administration, sera probablement suffisant pour couvrir les achats des titres. Dans le cas contraire, la Corporation est autorisée à vendre une certaine quantité de ses propres obligations et réaliser ainsi la somme nécessaire.

Un article de ce projet de loi interdit d'employer la moindre partie des fonds disponibles à dédommager les compagnies pour les pertes subies pendant la gestion du Gouvernement.

Les bénéfices réalisés par les compagnies pendant le mois de juillet se ressentent de la réduction des salaires appliquée depuis le 1^{er} juillet. Ainsi, les recettes brutes de la Pennsylvania Railroad ont atteint 41.231.622 dollars, soit une diminution de 9.978.199 dollars comparée au mois correspondant de l'année précédente. Mais les

bénéfices nets s'élèvent à 4.880.247 dollars, soit une plus-value de 4.349.191 dollars par rapport au mois de juillet 1920. Ce résultat favorable est dû, en grande partie, à une réduction de 6 millions de dollars des dépenses de matériel, et à une diminution équivalente des frais de transport. Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 33.537.337 dollars, soit un fléchissement de 14.795.238 dollars.

Allemagne

LE MOUVEMENT DES SALAIRES

Les salaires nominaux (en marks-papier) se sont accrus de onze fois environ entre l'année 1914 et la fin du mois de juillet 1921. Ce chiffre se rapporte à la ville de Francfort sur le Main, tel qu'il est fixé par la *Frankfurter Zeitung*. L'index des salaires, concernant dix industries importantes, est de 1103, l'année 1914 servant de base à 100. Dans quelques industries cette augmentation est encore plus élevée ; le salaire de 1914 est parfois multiplié par le chiffre 16.

Voici comment se répartissent les salaires, en pfennigs et par heure, dans certaines industries :

	Janv. 1914	Janv. 1920	Juillet 1921	1921
Maçons et Charpentiers	65	300	680	700
Métallurgistes	62	287	660	660
Dans les savonneries	45	284	590	630
Dans l'industrie alimentaire	44	275	580	708
Fabriques de chaussures	63	270	470	600
Décorateurs	61	260	630	690
Dans l'industrie du caoutchouc	50	235	600	640
Dans l'industrie chimique	48	220	600	640
Mineurs (par puits)	449	2.700	4.860	5.410

D'après les statistiques, on constate que les salaires ont augmenté très rapidement pendant les premiers mois de 1920, lorsque, à la suite d'une baisse importante du mark, le coût de la vie avait progressé sensiblement.

Entre l'année 1914 et janvier 1920 le nombre-index des salaires est passé de 100 à 450, pour atteindre 1.103 à la fin de juillet 1921. L'index se rapportant à 28 industries s'établit comme suit : 100 en janvier 1920, 180 le 1^{er} juillet, 207 en janvier 1921 et 220 à la fin juillet 1921.

Le coût de la vie a considérablement diminué dans les premiers mois de l'année courante, mais les salaires n'ont fléchi dans aucune des 28 industries envisagées ci-dessus ; ils ne sont restés stationnaires que dans quatre. Dans les pays à change élevé les salaires avaient une tendance à fléchir, mais les prix des marchandises dans ces pays a baissé avant les produits allemands, et depuis ces derniers ont beaucoup moins diminué.

Il y a trois mois, ayant que les cours enregistrent une moins-value assez forte pour amener une réduction des salaires, le change allemand a subi une dépréciation considérable, et a occasionné une vive reprise des prix et du coût de la vie. Depuis cette date, les demandes d'accroissement des salaires se sont généralisées, et dans quelques industries elles ont abouti. A l'heure actuelle le mouvement des salaires est à la hausse.

Suisse

LE CONGRÈS DES BANQUIERS

Dans leur meeting annuel tenu à St-Gall les 3 et 4 septembre, les Banquiers Suisses ont adopté le point de vue de M. de Haller, le dernier Directeur de la Banque Nationale Suisse, qui recommande de combattre l'inflation par tous les moyens possibles. Toutes les tentatives faites pour faciliter les exportations suisses en augmentant la circulation fiduciaire, et ouvrir ainsi aux produits de ce pays un marché favorable dans les pays à change déprécié, doivent être considérées comme de fausses manœuvres pour surmonter la crise industrielle actuelle.

Au cours de la discussion, aucun banquier n'a essayé de défendre le projet établi par l'Union des Fabricants de montres et tendant à accorder des primes à l'exportation. Au contraire, le Directeur actuel de la Banque Nationale Suisse, a fait remarquer que l'inflation est encore trop développée dans ce pays ; en effet la franc suisse est déprécié aux Etats-Unis, dépréciation très importante, puisque la République de l'Amérique du Nord est le grand fournisseur, en Suisse, de matières premières et de denrées alimentaires.

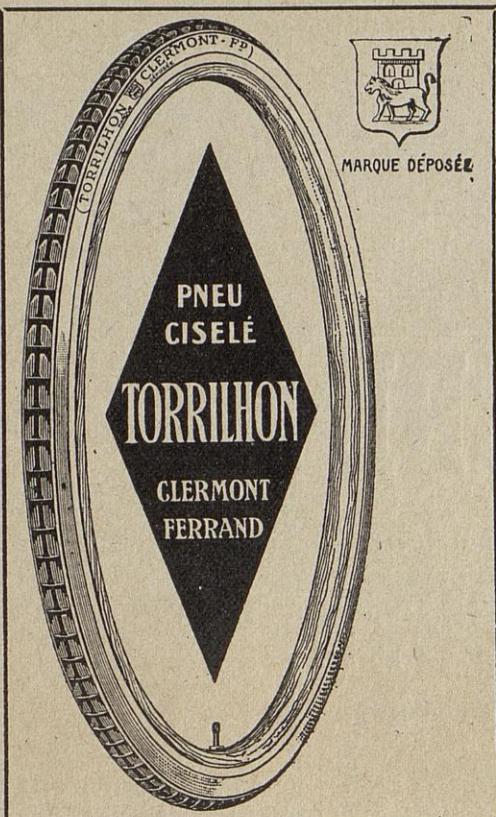
On espère que la décision unanime adoptée par l'Union des Banquiers Suisses aura une influence sur la politique suivie par les autorités de ce pays, qui, malheureusement, est trop enclin à imposer des mesures protectionnistes.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

LE MEILLEUR PNEUMATIQUE VELO

SOUPLE, LÉGER, RÉSISTANT, DURABLE

TORRILHON



GRANDE MARQUE FRANÇAISE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS

TORRILTHON

L'ASCO LÉINE RIVIER

SANS GOÛT DÉSAGRÉABLE
EST TOUJOURS ACCEPTÉE
SURTOUT SOUS LA FORME "COMPRIMÉS"



Korta

KUMMEL DE LUXE

Monopole :
PERNOD PÈRE & FILS
AVIGNON

L'ANIS PERNOD

la plus fine des liqueurs anisées

LE MARABOUT

le plus suave des apéritifs amers.

LE RIVOLI

le plus aromatisé des vermouths

sont les spécialités de

PERNOD Père & Fils, AVIGNON

*Succursales à PARIS, CHARENTON,
LYON et MARSEILLE*

BIJOUX FIX
OR DOUBLE INALTERABLE

Exigez
de votre
BIJOUTIER
la marque

FIX
en 3 lettres

INFORMATIONS FINANCIERES

Augmentation de Capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas

En vue de porter son capital de 150 millions de francs à 200 millions de francs, la Banque de Paris et des Pays-Bas procède actuellement à l'émission de 100.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 francs chacune.

Ces actions sont réservées par préférence aux actionnaires actuels, qui possèdent un droit de souscription à titre irréductible, dans la proportion d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Ils peuvent également souscrire, à titre réductible, tel nombre d'actions qu'ils désirent ; l'attribution des titres qui n'auraient pas été absorbés par l'exercice du droit de préférence irréductible sera faite, s'il y a lieu, proportionnellement au nombre d'actions anciennes possédées.

Le prix d'émission est fixé à 750 francs, soit avec une prime de 250 francs par action.

Il est payable comme suit :

375 francs en souscrivant, du 6 au 26 septembre 1921 et 375 francs du 19 au 31 décembre 1921.

Ces 100.000 actions nouvelles seront créées, jouissance de l'exercice commençant le 1^{er} janvier 1922. Elles auront droit, à partir du 26 septembre et jusqu'au 31 décembre 1921, à un intérêt de 5 % sur la somme de 375 francs. Le montant de cet intérêt, moins l'impôt de 10 %, sera déduit du dernier versement à effectuer le 31 décembre au plus tard.

La souscription est ouverte depuis le 6 septembre et sera close le 26 septembre au siège social, 3, rue d'Antin, à Paris, dans les succursales de la Banque, à Genève et à Amsterdam et dans son agence de Rotterdam.

L'insertion prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, à la charge des Sociétés Financières, portant la date du 5 septembre 1921, n° 36.

ÉCHOS

Congrès International de navigation aérienne.

Un Congrès International de Navigation Aérienne se réunit à Paris du 15 au 25 novembre 1921, sous le haut patronage de M. le Sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique et des Transports Aériens, avec la collaboration des personnalités les plus compétentes.

Les intéressés recevront tous les renseignements utiles, sur simple demande adressée au Secrétaire général du Congrès, 9, rue Anatole de la Forge, Paris (XVII^e).

Parfums et... fumée.

L'odeur du tabac et de la fumée incommode beaucoup de personnes ; cependant plus que jamais on fume et aucune femme ne voudrait interdire chez elle ce plaisir. Bichara, le parfumeur Syrien bien connu est venu une fois encore à notre secours et ses essences pour cigarettes, ambre, chypre, nirvana, arrangent tout, concilient tout. En se consumant, le parfum se dégage, annihile la fumée, et parfume exquisement l'atmosphère. Bichara, parfumeur Syrien, 10, chaussée d'Antin, Paris.

Pour avoir un sourire enchanteur.

Rempli de charme il faut qu'il découvre de belles et blanches dents toujours saines, telles que les donnent les Dentifrices des Bénédictins du Mont Majella : Elixir, Poussière, Pâte qui nettoient et blanchissent l'émail, purifient et parfument l'haleine. Il faut les prendre pour éviter les contrefaçons chez l'Administrateur, E. Senet, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Un joli teint blanc et rosé, une peau fine et veloutée a aussi son charme, on peut l'acquérir par l'emploi journalier de la Véritable Eau de Ninon, de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris.

BILLARDS
JEUX DE SOCIÉTÉ
BATAILLE
8, Bd Bonne-Nouvelle
PARIS

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS
RENTREE DES VACANCES 1921.

Trains Express supplémentaires de voyageurs.

A. — TOUTES CLASSES.

Du 25 septembre au 5 octobre inclus entre :
1^o — Bordeaux-Saint-Jean (départ 22 h. 32) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 8 h. 54).
2^o — Angoulême (départ 21 h. 56) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 4 h. 50).
3^o — Limoges (départ 8 h. 15 et 23 h.) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15 h. 20 et 5 h. 20).
4^o — Tours (départ 11 h. 35) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15 h. 43).

B. — 3^o CLASSE SEULEMENT.

1^o — Les 22, 24, 27, 30 septembre et 3 octobre entre Rodez (départ 15 h. 24), Cadenac (départ 18 h. 08) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 56).

2^o — Les 21, 26, 29 septembre, 2 et 5 octobre entre Périgueux (départ 20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 56).

3^o — Les 23, 25, 28 septembre, 1^{er} et 4 octobre entre Aurillac (départ 16 h. 26), Neussargues (départ 17 h. 15) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 56).

Ces trains desserviront les principales gares du parcours.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Nouvelles facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide desdits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Pour plus amples renseignements et notamment pour les tarifs consulter les prospectus spéciaux et les affiches apposées dans les gares.

La chasse en Sologne.

Rétablissement, pendant la période de la chasse, du train express (toutes classes et Wagon-Restaurant) spécialement destiné à la desserte de la Sologne.

Départ de Paris-Quai d'Orsay samedis et veilles de fête : 18 h. 45.

Arrivée à Paris Quai d'Orsay dimanches et fêtes : 21 h. 41.

Pour plus amples détails consulter les indicateurs et livrets-horaires.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Excursions de Paris et de Rouen au Havre et vice-versa par chemin de fer et bateau à vapeur.

L'une des plus charmantes excursions qu'il soit possible de faire sans déplacement important est certainement la descente de la Seine entre Rouen et Le Havre. Les rives verdoyantes du fleuve et les admirables points de vue qui se déroulent aux yeux du voyageur en rendent le parcours des plus agréables.

En vue de faciliter cette excursion, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat délivre jusqu'au 30 septembre 1921, de Paris, de Rouen ou du Havre, des billets spéciaux d'aller et retour qui permettent d'accompagner en Bateau à Vapeur le trajet de Rouen au Havre, ou vice-versa, et le reste du voyage en Chemin de Fer.

Les prix de ces billets sont ainsi fixés :

1^o De Paris au Havre ou vice-versa.

1^o classe : Chemin de fer et Bateau, 77 fr. 70 ; 2^o classe : Chemin de fer et 1^o classe Bateau, 60 fr. 55 ; 3^o classe : Chemin de fer et 2^o classe Bateau : 40 fr. 80.

Durée de validité, 5 jours.

2^o De Rouen au Havre ou vice-versa.

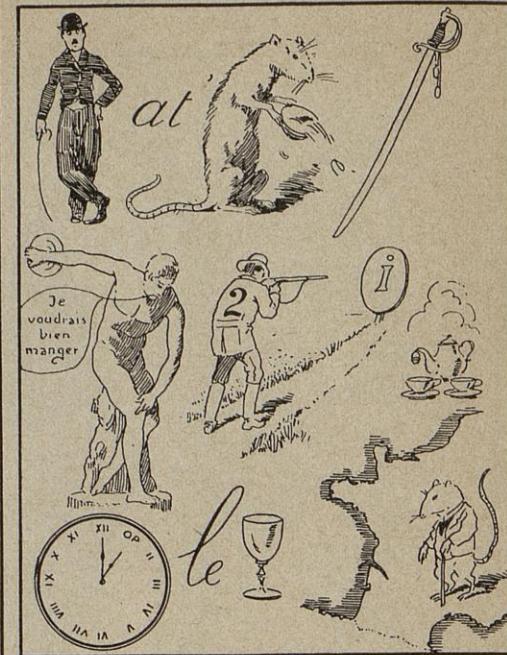
1^o classe, 34 fr. 10 ; 2^o classe, 29 fr. 90 ; 3^o classe 21 fr. 30 durée de la validité, 3 jours.

REBUS

Explication du Rébus n° 3324

Il sera difficile à la société des nations de trouver au problème silésien une solution satisfaisante pour tout le monde.

Il — sœur ADI fit cils — a la so si — Eté — dé — NA scie ON — 2 trouve é — eau — PRO blème — si — laid — zien — hune — sol u si on — SAT hisse faix — zante pour Toul — monde.



Solutions justes du rébus n° 3324.

Deux désœuvrés du Café de la Couronne, Château-Salins (Moselle) ; L'héritier de Tapanet, Café de Valence, Valence ; L'Édipe du Mans, à Vaugeran ; Marcel R., Grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; Les fatigués du Café de l'Europe, à Vichy ; Marcel René, Edouard, Amédée, Café Cazalès, Bazas ; Le Voyageur Kub, Café de l'Univers, Limoges ; Chin-Chou et Tam-Puis, Café Allard, Espéraza ; Buveur de tilleul et Mangeur par les mouches d'Annot ; Mignon avec un os, rue de Turenne ; Américo Balestro, Brasserie Tantonville, Nice ; Pépé, Titoli et Géo, Café de la Bourse, Montpellier ; Kremerhard et les As du Club « Je m'occupe pas » de l'Hôtel de Metz, à Sierck (Moselle) ; André et Titi ; Les Amis réunis, Café de l'Europe, Villeneuve-sur-Lot ; Prosper et Fabien, Grand Café Majestic, Saint-Jean-de-Luz ; Les Chercheurs du Café des Arts, Tarascon ; Nâfâs le pédicure de Clamart, Les deux jeunesse du Café de Madrid, Paris ; Simon, Café de la Gare, Trets ; Les Béziqueurs du Café du Château, Châteaurenard (B.-du-R.) ; Gérard, Orphelin de guerre, à Niederbruck (Haut-Rhin) ; J. Baisle, Café-Glacier, Clermont-Ferrand ; Battarel, 5 prix de 20, Manosque ; Escamilla, Grand Café Glacier, Valence ; Elie et Fabien, brasserie Léon Remy, Nancy ; Les Yankées Aco de l'Hôtel des Américains, Béziers ; Nénesse le beau gars, à Clamard ; L'As de pique du Café de Paris, Narbonne ; Les Tétus du Café Paul, Narbonne ; Les As du Boul'-des-Cap' ; Jane Dalty, Paris ; Ecila, avenue Montaigne ; Tapanet, Café de Valence, Valence ; L'Édipe de la Taverne des Boulevards, Périgueux ; Les devins du Grand Comptoir du Théâtre, Limoges ; L'Édipe du Grand Balcon, Bayonne ; J. Richard et Comique Frank'L. H. C. I. T. R., Kusel (Palatinat) ; Nénette, American Palace Perpignan ; Lou et Loute, à Paris ; Laure AN ; Lucien et Got, Grand Café du Commerce, Amélie-les-Bains ; Académie du Truc, Café Paul, Caraman ; Un groupe de neurasthéniques du Café Baby, Pamiers ; Erbolat, Eleveur de Cagouilles, Saint-Vincent-de-Xaintes, Dax ; M. Franteau, Hôtel Duguesclin, Saint-Malo ; Un ami de la dive bouteille ; L'Édipe du Grand Café Glacier à Marengo (Algérie) ; La Tantine du Café Viladomat (Prades), Louis Citoen de Cuërs au Café Fraucais.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels : 23, Bd des Italiens. Paris

VILLE DE PARIS. Adj. 1 encl. Ch. des Not. le 4 Octob.

TERRAIN angle Rue Vieille-du-Temple, 86 et de la Perle, 33. Sec 319 m. 48. M. à p. 700 fr. le m. S'adr. notaires : M^{es} Delorme et Mahot de la Querantonnaise, 14, rue Pyramides, dép. encl.

Jean-José Frappa

MAKÉDONIA

(Souvenirs d'un officier de liaison en Orient)

8^o MILLE

Flammarion, éditeur, 26, rue Racine

MARIAGES HONORABLES Rides et de toutes Conditions, Facilité en France, sans rétribution par ouvre philanthropique RÉPERTOIRE PRIVE 30, Avenue du Bel-Air, BOIS-COLOMBES (Seine) (dépense sous P.I. Formé sans Signe Extérieur).

POUR LE THÉ

SERVICES ORFÈVRERIE

ASSIETTES À GÂTEAUX

PORTE-TOASTS

ETC



KIRBY, BEARD & C° L.^{TD}

MAISON FONDÉE EN 1743

5. RUE AUBER. PARIS

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS de fournitures photographiques Exiger la marque.

LE GLYPHOSCOPE RICHARD

10. RUE HALÉVY (OPERA)

Demander notice
25, rue Mélingue
PARIS

Indispensables aux Automobiles

l'économiseur d'essence "FRANCE" reprise et remboursé s'il ne diminue pas la consommation de 15 à 40% sur tous les moteurs

LA ROUE "CELER" pour accoupler les pneus et quintupler leur durée

Les REMORQUES LÉGÈRES "CELER" poids utile: 500 à 1500 Kil. pour toutes les voitures

P. SAVOYE, fabr. 8, Av. Gr^e d'Armée, PARIS

PARIS HOTEL LOTTI
"L'HOTEL ARISTOCRATIQUE"
R. de Castiglione, Tuilleries

La Sauce LEA & PERRINS donne un arôme appétissant et un stimulant délicieux à la Viande, au Poisson, à la Soupe, au Gibier, au Fromage, à la Salade, etc., etc.

Savez-vous que la signature en caractères blancs sur l'étiquette à fond rouge figure bien sur chaque flacon.

La véritable Sauce WORCESTERSHIRE d'origine.

ANTICOR-BRELAND Enlève Cors, Durillons, Oïls-de-Perdrix, Verrues, Callosités 2 fr. Pharm^e 2.25 f^e poste BRELAND, Pharm., 31, rue Antoinette, Lyon

l'Heure Exacte est donnée par les Chronomètres "CHRONO-COQ" Chronomètres "NATIONALE" Chronomètres "MAXIMA" en Acier, Métal, Argent et Or MONTRES réglées aux TEMPERATURES d'une Solidité et d'une Régularité parfaites Médaille d'Or, Concours Officiel de l'Observatoire de Besançon FABRIQUÉES PAR LE G^e COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE 19, Rue de Belfort (Anc^e M^e E. DUPAS) H. MICHAUD, Gendre et Successeur Directeur, BESANCON (Doubs) ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRE contre 0.25 c.

CHOCOLAT *Le meilleur* LOMBART

COEUR DE FLEURS PARFUM ENVIRANT Maurice Bertin CAPTIVANT Paris

MALADES et BLESSÉS

Fauteuils-DUPONT

Fauteuils articulés - Fauteuils roulants - Garde-robés.
10, rue Hautefeuille, PARIS (VI^e).
Téléphone : Gobelins 18-67 et 40-95
Maison fondée en 1847. - Fournisseur des Hôpitaux.
Succursale à LYON, 6, place Bellecour



— Après la femme coupée en morceaux...
— Bon, encore un crime, v'là l'armée grecque coupée en deux.



— Ça devient bon, Julot ; paraît qu'ils ont perfectionné la guillotine.



— Avec qui voulez-vous lutter ?
— Vous devriez bien essayer de lutter contre la vie chère, mon ami !



— Vous avez passé de bonnes vacances ?
— Excellentes ! Je n'ai pas quitté Paris !

PRENEZ GARDE, Madame vous commencez à grossir, et grossir, c'est vieillir. Prenez pour tous les jours deux drapées de THYROIDINE BOUTY et votre taille restera ou restera encore svelte. — Le flacon de 50 drapées est expédié par le LABORATOIRE, 3, Rue de Dunkerque (Paris). — Mandat-poste de 10 francs (francs) TRAITEMENT INCONNU ET ABSOLUMENT CERTAIN. en ayant soin de bien spécifier : Thyroidine BOUTY.

ECZÉMA Feux, Démangeaisons, Boutons, Dartres, Acné, Herpès, Pelleuses, Plaies, Piqûres. Guérison surprenante par découverte scientifique du BAUME-CRÈME-BRELAND, Pharmacie, R. Antoinette, LYON

la FOSSE AUTOSEPTIC SUPPRIME la VIDANGE Donne le Confort du Tout à l'Égout BROCHURE FRANCO D^r AUTO-FER PARIS

DEMANDEZ UN DUBONNET VIN TONIQUE AU QUINQUINA

BUSTE raffermi ou développé par l'EUTHÉLINE, le seul produit approuvé par le Corps médical parce que le seul nouveau, scientifique, efficace et inoffensif. (Communication à l'Acad. des Sciences. — Nombr. attestat. médical. — Envoi gratuit de la brochure détaillée du Dr JEAN LAB. EUTHÉLINE, 2, Pl. Théâtre-Français, Paris.)

Comment BICHARA Les Parfums BICHARA se trouvent partout BICHARA PARFUMEUR SYRIEN 10, Chaussée-d'Antin, PARIS Téléph. : Louvre 27-95

la Vie lyonnaise est le 1^{er} Périodique Illustré de Province ACTUALITÉ - TOURISME - THÉÂTRE SPORTS - ARTS - MODE - HUMOUR G. BERTHILLIER, Dr — 3, Quai des Brotteaux, LYON Envoi franc d'un numéro spécimen contre 6 fr. 25 en timbres-poste

MALADIES INTIMES TRAITEMENT SERIEUX, efficace, discret, facile à suivre même en voyage, par les COMPRIMÉS DE GIBERT 10 ans de succès ininterrompus La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris) Envoi francs contre espèces ou mandat adressés à la Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne - MARSEILLE Très nombreuses déclarations médicales et attestations de la clientèle. Dépôts à Paris : Ph^e Centrale Turbigo, 57, rue de Turbigo ; Ph^e Planche, 2, rue de l'Arrivée

EXIGEZ les Véritables GRAINS de VALS Laxatifs dépuratifs un seul grain au repas du soir tous les 2 ou 3 jours nettoie estomac et intestin

le flacon pour 3 mois - Le double flacon pour 6 mois
Impôt compris — TOUTES PHARMACIES.



Le Véhicule le plus économique

meilleur marché que le chemin de fer en 3^e classe

Consommation:
moins de 5 litres aux 100 kilomètres

Usure des pneus presque nulle.

Impôt 100 frs par an

La Quadrilette *Peugeot*

DEUX PLACES

4 Cylindres - 3 Vitesses - Marche arrière

Le premier Cyclecar construit aussi sérieusement qu'une voiture

• PRIX •

9.400 francs (Taxe comprise)
sans capote, phare, ni roue de rechange

9.900 francs (Taxe comprise)
avec capote, phare et roue de rechange

• LIVRAISON IMMÉDIATE •

Notice spéciale envoyée franco sur demande.
S^{TE} AN^{NE} des AUTOMOBILES & CYCLES PEUGEOT
80, Rue Danton,
LEVALLOIS - PERRET
(Seine).

MAISONS DE VENTE
71 Avenue de la Grande Armée
30 Avenue des Champs Elysées
PARIS

